

221

CLASSE DES BEAUX-ARTS

XVII.

TRAITS DIVERS.

MÉLANGES.

OUVRAGES ILLUSTRÉS, &c.

SDA 2521



Mémoire

Soumis au Concours ouvert par la Société pour l'avancement des Arts de la République & Canton de Genève
pour le 31 Juillet 1818.

Sully entreprit de remédier aux maux des François: mais il ne voulut agir qu'après avoir tout vu par lui-même. Ce grand homme savoit, que c'est une grande science dans un gouvernement, de connaître le génie, les vertus, les défauts du peuple connis à ses soins: les produits agricoles & manufacturiers qu'il exploite, & le vrai moyen de mettre tout en valeur pour le plus grand bien général. Aussi réussit-il dans ses nobles projets

Page. 20

Genève 31 Juillet 1818

Il est honorable d'appartenir à une République possédant, des Magistrats, des institutions précieuses, des savans, des artistes distingués, des hommes puissans par leur fortune, veillant sans cesse de concert au honneur de la nation entière, & qui lorsqu'elle est en souffrance, mettent en œuvre tous les moyens imaginables, pour améliorer son sort.

2. Tel est le vingt tableau que nous devons nous faire de nous mêmes & que les étrangers conçoivent si bien. Échappant sans cesse à force de prévoyance, à ces grands bouleversements qui ont désolé le monde; pourquoi n'avons nous pu nous soustraire à ces sourdes calamités, qui minent lentement le bien-être des peuples. Nous avons été frappés par elles, & aussi-tôt que les causes en ont été connues, la générosité & le patriotisme ont été debout, pour s'opposer à leurs ravages. Des sommes considérables sont promises, il ne s'agit plus que de connoître la bonne direction à prendre: des prix honorables seront décernés à ceux qui auront le mieux aidé à arriver au but.

3. La respectable société pour l'avancement des Arts, semblable à la clef d'une voûte hardie, soutient par son zèle & ses vastes lumières nos établissements manufacturiers, que presse de toutes parts des années qui viennent de s'écouler, les protège, les encourage, & dans cette circonstance critique, est chargée par de nobles & vertueux citoyens, de faire un appel à la bienveillance nationale, afin de remédier aux maux, qui depuis long-temps paralySENT l'industrie de notre population, & par son dernier programme elle demande à connoître „ Quelles sont les causes qui font „ qu'à Genève, ville dont la population est en général active, éclairée & „ industrienne, & qui semble avoir plus de ressources qu'on n'en possède „ de ailleurs, le nombre relatif des individus qui ne peuvent se sustenter „ Sans secours étrangers est aussi grand ? Existe-t-il des moyens d'améliorer cet état de choses, & de rendre plus efficaces les secours publics & particuliers ?

Par son organe, un anonyme fait l'offre de fl. 50000, pour mettre en pratique, les moyens qu'on proposera s'ils sont jugés convenans. L'un d'eux est la tête qui connaît, & l'autre le bras robuste qui opère.

(* le pays)

4. Voilà la question importante qui est soumise au concours, & à laquelle nous avons consacré quelques veilles. Un magistrat publiciste, ami de son pays, vieilli dans l'administration, peut seul en sonder l'étendue dans ses ramifications secrètes & nombreuses. Nous ne prétendons point atteindre le but, il est trop élevé. Néanmoins les obstacles de l'entreprise ne nous effraient point, parce que lors même que nous ne ferions que jeter une étincelle de vérité dans l'âme de nos juges, nous savons qu'elle est suffisante dans les mains de la providence pour opérer ces réformes nécessaires que tous les coeurs bien nés désirent.
5. Nous savons que la matière de notre sujet est si compliquée qu'il faudrait des volumes pour l'épuiser. Mais pour éviter des longueurs par trop fatigantes, nous nous bornerons à indiquer avec le moins de détails possibles, l'état actuel de la misère générale qui règne dans nos murs & les moyens d'y porter remède. Voilà la tâche qui nous est imposée & que nous allons essayer de remplir, en classant notre travail ainsi qu'il suit.
6. Nous commencerons à examiner quelle étoit autrefois la situation manufacturière de Genève & par quelles causes elle a perdu cette ancienne prospérité. Nous développerons ensuite, celles qui ont assompt sur nos malheurs la masse de nos concitoyens.
7. Comment cet état de langueur dans nos fabriques se faisant sentir dans toutes les classes, a éminemment contribué à démoraliser beaucoup d'individus & enfin que par suite de cette aberration d'idées conservatrices, nous sommes tombés dans un état critique, très propre à effrayer à la fois le pauvre & encore plus le riche, par la masse de personnes assistées qui surchargent nos établissements de charité.
- Après avoir tâché de prouver la nécessité de porter un prompt remède à tant de maux, nous indiquerons en terminant par quels moyens nous supposons qu'un pourra arriver à ce but.
8. C'est dans une République comme la nôtre, composée d'une ville riche & populeuse; d'un territoire des plus petits, incapable de subvenir à nos besoins de première nécessité, & sous l'influence d'un gouvernement doux, que les sciences, le commerce & les arts devraient fleurir.
9. Entourés d'étrangers; constamment soumis à des droits pour l'exportation de

- tion de nos produits, souvent à des prohibitions vexatoires, Genève devait fixer son industrie sur des objets de luxe. Son éloignement des mers, & le Rhône même non navigable jusqu'à une grande distance de ses frontières, s'opposaient à une fabrication & presque à un commerce d'objets volumineux, lorsque surtout les états voisins étaient naturellement portés à protéger de préférence leurs établissements.
10. Elle ne pouvoit comme Gênes & Venise, fournir d'assez grandes ressources à l'activité de ses négociants. Soumise par l'empire de sa situation locale à un mince entrepôt de certaines marchandises pour la Suisse, la Savoie & l'Italie; il falloit qu'elle se créât par elle-même, des ressources appropriées à sa position & que développant l'intelligence de ses habitans, elle la tournât vers les articles légers de la mode. Nos annales nous apprennent que c'est vers des genres précieux qu'on dirigea nos citoyens.
11. C'est pourquoi l'Orfèvrerie, les dentelles, les velours, la soierie, des étoffes d'or & d'argent recurent dans nos murs une perfection avantageuse. L'imprimerie s'y établit en naissant & pendant des siècles prospéra dans la ville de la liberté. Les toiles de coton, quoique proscrites en France, se fabriquèrent chez nous avec succès, malgré les peines les plus sévères contre les introducteurs, parce qu'encore on pouvait les entrer, moyennant une forte prime, & que le prix élevé de cet article en étoit une paix nous mêmes.
12. Genève sentait si bien ce qui étoit de nature à s'allier avec sa position difficile, que de toutes les inventions, elle choisit toujours celles d'un transport léger: aussi, quand l'horlogerie devint un besoin, fit-elle la première ville du monde qui s'organisa de manière à traiter cette branche d'industrie en fabrique, comme étant la plus conforme à son goût pour l'invention, la plus analogue à ses besoins pour entrer facilement en fraude à l'étranger, qu'en peu d'années elle eût des ateliers nombreux, qu'on déserta les autres établissements, non seulement par le goût des bénéfices qu'on faisoit dans l'horlogerie, mais parce que les négociants trouvaient un avantage à l'introduire par tout, de préférence aux autres articles.
13. C'est par la seule force des circonstances qu'elle régna en sauveur sur les autres professions, & des siècles s'écoulèrent en voyant nos citoyens heureux de leurs succès.

14 Mais, depuis trente-cinq ans une rivale dangereuse a jeté dans nos murs la consternation & la misère. Profitant de nos dissensions politiques, de nos fautes, de nos défauts, elle a su sur nous un empire étonnant qui chaque année rend plus pesant le joug qu'elle nous fait porter, en attirant chez elle les capitaux qui sortent des caisses de notre commerce, & qui devroient alimenter notre population.

15 Il est douloureux pour une nation industrielle & éclairée, de voir que ce n'est point par une plus grande somme de génie ni de moyens pecuniaires, que ~~nos~~ nos voisins ont acquis sur elle une telle supériorité, mais bien par un sage système d'établissement, par l'avantage que leur offre leur fabrique de mouvements bruts, dont la régularité facilite la bonne & prompte exécution des montres & plus encore, parce qu'ils ont compris que ce commerce n'avait point de bornes, qu'il devait mettre à contribution le riche & le pauvre.

16 C'est par ces vues générales & leur mode d'établir l'horlogerie, qu'ils ont obtenu une préférence toujours croissante dans les montres communes, qui, par la multitude de bras qu'elles occupent alimentent sans cesse leurs ouvriers, tandis que les nôtres sont souvent sans ouvrage. Ils ne se sont point dissimulé, qu'une montre est un objet indispensable, que si l'on peut en introduire une dans un village, chaque paysan, ayant longtemps voudra avoir la sienne, si son prix est à la portée de ses moyens; & travaillant dans ce sens, ils ont opéré en spéculateurs dès leur début.

17 Alors Genève pourvoyait les marchés les plus lointains; nos antiques corporations surveillaient attentivement la fabrication des montres. Des visites domiciliaires dans les ateliers, forçoient nos ouvriers à la plus scrupuleuse fidélité. Placés en sentinelles pour le maintien de cette réputation qu'ils avaient établie, les Maîtres-jurés avaient le droit de briser l'ouvrage vicieux, avant qu'il fût livré au commerce.

18 De sages règlements distribuaient presque la portion & le genre d'ouvrage de chacun; tous les citoyens prospéraient & notre patrie offroit le riant aspect d'une cité active, largement récompensée de ses peines. Une abondante circulation d'espèces établissait dans nos maisons l'aisance & le bonheur, & laissoit dire à l'étranger surpris de la fortune générale, qu'à Genève il ne falloit que de courber pour ramasser de l'or.

19 Il est vrai, que relativement à nos fabriques les besoins du commerce étaient plus grands que la quantité d'objets manufacturés. Aussi n'éprouvait-on pas ces passages subits d'une longue stagnation, à une presse éphémère.

20 De sages pères de famille voyant qu'il ne falloit que travailler pour faire fortune, essayèrent d'augmenter leur aisance en apprenant leur profession à leurs femmes & à leurs filles; mais aussi-tôt des loix répressives furent lancées contre leur prévoyance, & limitèrent les seules branches que pouvoit exploiter le sexe.

21 Les horlogers qui étaient étrangers furent exclus de nos ateliers & de notre territoire, & tant que ces sages précautions purent être rigoureusement observées, Genève centralisa dans son sein la fabrique d'horlogerie.

22 Cependant, dès 1782 quelques artistes qui voyaient avec douleur la marche rapide de nos voisins, sentirent qu'il falloit changer de méthode & inventèrent quelques machines pour diminuer la main d'œuvre. Aussitôt des arrêts en proscrivirent l'usage, & quoique auroit osé persister à mettre en pratique un procédé de ce genre, auroit été regardé comme infâme, & le peuple l'auroit volontiers sacrifié à son animadversion.

23 Dans des temps plus reculés, le bonheur de la population entière semblait lié à l'observance de ces règlements, & un inconveniencie ne s'y opposoit alors, puisque Genève étoit la maîtresse de ce commerce. Elle devait concentrer dans son sein tous les moyens conservateurs de cette richesse. Aussi toutes les classes de la société agissaient dans cette direction, par les seuls sentiments de la prolongation de notre prépondérance, & du bien-être de nos ouvriers.

24 Les habitudes & l'opinion d'un peuple émanées à leur naissance d'une source pure, & convenantes lors de leur institution, finissent à la longue par prendre tous les caractères des préjugés. Mais avec le temps, les circonstances changent; les accessoires de son bonheur doivent changer aussi. Alors à l'idée d'une innovation, l'opinion publique se rattache plus fortement à ces anciens usages, parce qu'on sait que sans leur influence nos prédecesseurs ont été heureux, & quoique l'orage s'accumule sur nos têtes, nous sommes retenus par le prestige tyramique de l'habitude, nous repoussons sans examen, tout changement qui heurte de front cet être réel autrefois pour nous,

mais

mais que les circonstances ont rendu chimérique. (D. page 56)

- 25 Arrivé à ce point d'exaltation il faut de grandes secousses pour se désabuser. Le temps seul, avec les besoins nouveaux & toujours croissans qu'il traîne à sa suite, produit cette métamorphose, & sans doute personne ne nous contestera que si dès 1782, Genève avoit dirigé son industrie, ses moyens, toutes ses ressources pour étouffer à sa naissance la fabrique de Neuchâtel, elle eût réussi sans efforts, en ne faisant qu'employer dans sa fabrication les mêmes procédés qu'on imaginait pour la dévancer & la détruire. Elle avoit pour elle sa réputation, la supériorité de ses ouvrages, une masse considérable d'ouvriers, un écoulement assuré des marchandises fabriquées. En fallait-il davantage pour arriver à ce but? Où étoient les obstacles? Nulle part que dans un irascible préjugé, contre la fabrication au moyen des machines.
- 26 Aussi, avons nous vu que depuis 25 à 30 ans, nos vieux ouvriers n'ont pu s'accoutumer aux haisses que commandent des établissements mieux entendus que les nôtres, & auxquelles le commerce étoit forcée de se niveler pour vendre à côté des marchands de Neuchâtel. Le souvenir du gain de leurs pères; celui qu'ils faisoient dans leur jeunesse; les fêtes, les plaisirs auxquels ils se livraient, rendoient plus difficile un retour indispensable, vers des idées plus sages. Il fallait remplacer la baisse du prix par un travail plus assidu.
- 27 Au contraire, l'aigreur, le mécontentement s'emparoit d'eux; ils refusaient l'ouvrage qu'on leur présentait, préférant ne rien faire, plutôt que de baisser leurs prix. Cette conduite n'avoit pu durer longtemps si l'hôpital, la bienfaisance de nos riches, n'avoient alimenté ces dispositions à la paresse, source de nos misères publiques: et comme le vice s'empare vite d'un homme oisif, ces individus perdoient en peu de temps, la pudeur qui leur restoit, & n'avoient de force que pour se plaindre de la petite quantité de secours qu'ils recevoient de leurs bienfaiteurs, & de la prétendue tyrannie des marchands qui vouloient disoient-ils, les conduire à la mendicité.
- 28 Avec de tels principes, leur dégoût pour le travail étoit toujours croissant comme leurs besoins: chaque année voyait augmenter le nombre des reclamans que la misère n'effrayait plus, parce qu'une fois inscrits sur le registre des secours, c'étoit & c'est encore une rente constituée sur la famille

entière, qui ne peut lui échapper.

- 29 Dans le grand nombre, quelques uns avoient des besoins réels, mais d'autres plus adroits savaient les prévenir & sachant appuyer sur leur sort, venoient à bout de recevoir de tant de bourses, qu'enfin ils avoient & quelques uns ont conservé jusqu'à présent, plusieurs loisirs par mois de revenu, dont la majeure partie se dépensoit aux cercles & aux cabarets.
- 30 C'est ainsi que les calamités qui pesoient sur nous, s'aggravoient chaque jour davantage; que le riche assailli par une foule d'artistes attachés à nos fabriques prenoit nos établissements en horreur, & se faisoit presque un devoir de prier Dieu pour leur prompt anéantissement.
- 31 Voilà par quels abus nous avons rendu plus dure notre situation actuelle. Aux maux physiques, nous avons par nous-mêmes ajouté un mal moral, plus difficile à extirper que le premier. Nos moyens d'existence affaiblis d'un côté par les progrès des fabriques étrangères, ont reçu un nouveau choc de la richesse & de la commisération de nos vertueux citoyens. La fortune, ou les ressources des établissements publics devenoient pour nous une calamité de plus, qui augmentoit à chaque instant les difficultés de notre restauration.
- 32 Bientôt arrivèrent ces temps de deuil pour la République, où Genève ne regardoit plus le Genevois. La tristesse n'avoit tous les coeurs; nous déplorions en silence notre captivité & appliquions tous nos maux à elle seule. Un Sceptre pesant s'appesantissait sur nous, & nous portoit à gémir sur les maux connus & inconnus de nos citoyens, sans en sonder la source.
- 33 De là cette apathie sur le sort de nos établissements. Genève souffroit, un voile sombre couvrait la patrie & la cause si juste de cette tristesse nationale, ouyroit les coeurs aux plus petites plaintes des malheureux: Sentiment sublime sans doute, mais qui semblable à ces plantes salutaires dont les sucs réunis peuvent se convertir en poison, & empira la rigueur de notre situation, & démoralisa une foule d'individus, qu'autrefois nous pensions estimer.
- 34 C'est ainsi que chaque fois qu'on suit sans examen les élans d'un cœur bon & sensible, la prévoyance n'agissant plus, on donne au hazard à des importuns, des secours qu'intérieurement on destine aux infirmes: aussi conçoit-on

ceangoit-on qu'une source aussi inépuisable existant au milieu de nous & pour nous, l'insubordination, le relâchement des mœurs devoient être le résultat des bienfaits qu'elle prodiguait.

- 35 C'est à n'en point douter, à ce mode de distribuer les dons, que plusieurs de nos ouvriers doivent l'oubli de ces égards réciproques, qui doivent exister entre eux & ceux qui les occupent. L'irrognerie, les jeux, la passion de la loterie & le scandale des mauvais ménages, ont paru sous toutes les formes, par cela seul que l'oisiveté est la mère de tous les vices. Il s'en suit que la religion, ce lien puissant qu'on ne brise jamais impunément, était presque déaignée. Le respect pour le culte & les ministres étoit illusoire chez la plupart.

- 36 Des citoyens remplis d'honneur, se conduisant bien humainement parlant, rongiroient encore de rendre leurs devoirs publics à leur Créateur. Le chef d'atelier depuis longtemps n'ira point à l'Eglise, pour éviter l'ironie, ou les brocards que lanceroient contre lui ses ouvriers.

- 37 Telles devoient être les suites d'une révolution longue & fatale, préparée par le ~~français~~ philosophisme du 18^{me} siècle. Genève devoit hâire à longs traits dans cette coupe perfide, à cause de la libéralité de l'instruction publique, qui étant propagée dans toutes les classes, augmentoit prodigieusement le nombre des raisonneurs: Et nos loix si sages, un gouvernement des plus doux, ne pouvoient arrêter l'incendie, qu'avoient préparé de loin les écrits des Jean Jaques, des d'Alembert, des Raynal, des Helvétius, & plus encore le ton hâdin & outrageant de Voltaire sur la Religion & nos respectables ministres.

- 38 Que de malheurs différens s'étoient apésantis sur nous, depuis que les Magistrats avoient cessé de donner au peuple le premier exemple de l'éxactitude à remplir les devoirs que la Religion impose? Rien de grand, rien de solennel, ne rappelloit au peuple, les obligations sacrées du culte.

- 39 Depuis notre bienheureuse restauration, nos dignes Magistrats se rassemblent régulièrement dans nos temples; l'opinion religieuse s'améliore; la nécessité d'un culte qui parle constamment au cœur de l'homme, qui lui offre sans cesse des consolations dans l'adversité, de la modération dans la fortune, se fait vivement sentir. Nos ministres voyent poindre l'aurore

de nos antiques usages: les bâches de nos Eglises se remplissent, un auditoire nombreux répand dans les familles l'heureuse influence d'une morale douce & persuasive, & nous convainc que si nous avions conservés les mœurs de nos pères, nous aurions moins à souffrir des scènes déchirantes qui nous oppriment.

- 40 Si l'on est persuadé que l'irréligion a augmenté nos calamités, n'est-il pas pressant d'y porter remède? Comment opérer cet^{te} espèce de prodige, lorsque des difficultés innombrables s'y opposent, qu'il faut lutter contre un ennemi puissant avec la seule arme de la persuasion, & lui opposer la foiillesse pour le vaincre: heureusement que cette foiillesse est soutenue par la volonté permanente des gens de bien, (dont le nombre est encore considérable,) & par le motif irrésistible des grandes réformes qu'on se propose: et c'est dans ce dernier retranchement de la pensée, dans le cœur même qu'il faut porter les premiers coups. La chose est facile, si nous rendons nos ministres le premier pivot des changemens à opérer.

- 41 Autrefois un corps de Dixeniers respectables & influents, placé comme intermédiaire entre le peuple & le Sacerdoce, surveilloit le bon ordre dans les familles, & souvent y ramenoit le calme par de douces exhortations. Aujourd'hui presque vilipendées, ces fonctions si nobles par elles mêmes, ont perdu leur autorité & malgré les avantages immédiats qu'on doit en attendre, il faut les supprimer, ou leur donner un relief qui puisse vaincre la désuetude de leur pouvoir.

- 42 Sans être un observateur profond, lorsqu'on compare notre population avec celle d'autres villes, qu'on vait qu'en général nos concitoyens ont tous des professions assez lucratives, on est justement scandalisé, de l'énorme quantité de secours délivrés à des familles pauvres.

- 43 Il est impossible de ne pas concevoir des abus graves, lorsqu'on entend dire depuis des années, que l'hôpital possédant de 5 à 600,000 florins de revenu, attaque souvent ses capitaux, pour venir au secours de ses nombreux assistés

- 44 Qu'en autre, la bourse Françoise, la société de bienfaisance, la bourse Italienne, la bourse Allemande, la chambre des tutelles, l'établissement des orphelinats soutiennent leurs ressortissans, & qu'enfin la somme de 5 à 600,000 florins se donne chaque année pour les seuls pauvres Genevois, sans y comprendre les

les sommes énormes qui sont livrées dans le silence, par nos pasteurs, & les secours éventuels & à domicile fournis par des particuliers à un grand nombre de familles.

45 En évaluant à fl. 800,000 les sommes qui chaque année sortent de nos bourses, ou de nos établissements, nous crayons être fort modérés. De cette grande richesse naît une facilité dans les dons qui n'a guères de bornes, & nous fait appliquer à leurs différentes gestions, cet adage de nos paysans; que les trop grandes provisions dans les ménages, sont une source de déordres: d'où il résulte, que quoiqu'on fasse les difficultés pour inscrire un nouveau solliciteur, il faut bien de rigueur en avoir un grand nombre, puisqu'on a à disposer d'aussi grandes sommes. Ce système de dons partiel & silencieux ouvre un champ vaste à la démoralisation, & n'est dans un état qu'un ver rongeur, qui dévore des revenus énormes, sans presque point d'utilité, sans offrir à la société qui s'impose des sacrifices, un résultat proportionné à ses dépenses.

46 L'expérience a prouvé que les communes les plus riches de la Suisse, celles où les bourgeoisies ont le plus de valeur, sont celles qui possèdent le plus de mendians secrets, qu'on entretient par une coupable concendance, dans une insultanteoisiveté. Le spectacle de ces paresseux commande la paresse aux pauvres, qui ayant les mêmes droits, s'abandonnent à une telle nonchalance qu'il faut comme ici les pensionner eux & leurs familles pour le reste de leurs jours, avant qu'ils aient atteint l'âge de 50 ans.

47 Le spectacle dégouttant qu'affre l'Espagne & l'Italie ne doit-il pas nous pénétrer de crainte, quand nous voyons le bas peuple de ces pays si fertiles, attendre sa nourriture des moines, & refuser toute espèce de travail. Qu'ont gagné ces gouvernemens à laisser démoraliser leurs sujets? Rien qu'une faute de bandits & une transformation incroyable de deux nations faites pour jouer un grand rôle dans la balance politique, & qui ne sont complées que par leur indolence ou des assassinats. Vait à nous conduire la paresse.

48 Nous devons dire à la louange des administrateurs des deniers publiques

publiques que chacun d'eux en ce qui les concerne, opère avec un ordre, une économie digne des plus grands éloges; mais ils suivent une marche vicieuse que le temps a consacrée & sont entraînés par le torrent; ils ne péchent que par un défaut d'organisation qui centralise trop les renseignemens à prendre avant que d'accorder des secours, & par une honte naturelle dans chacun des membres, qu'aucun d'eux n'a voulu prendre sur lui de sonder la réalité des besoins & l'abus qu'on en fait; tandis qu'une faute d'êtres intéressans & des plus recommandables, souffrent dans le silence, ou ne reçoivent que des demi soulagement; d'autres en les trompant, se procurent des assistances qui ne leur sont point dues: c'est pourquoi dans l'intention de dessiller leur yeux, nous allons crayonner quelques tableaux, qui leur donneront la mesure de la nécessité des réformes à faire.

49 Nous connaissons des individus vivant sans travailler au moyen de plusieurs sommes qu'ils retirent chaque mois, soit des établissements publics, soit des particuliers.

50 Que d'autres, se présentent sans cesse à la porte des personnes bienfaisantes, sous prétexte de leur emprunter pour racheter leurs outils, qui, disent-ils sont en gage.

51 Nous citerons un père de famille à la fin de l'âge, dont le talent est plus que suffisant pour suffire aux besoins de son ménage, préférer solliciter des dons par tout où il peut s'introduire, pour augmenter les produits qu'il reçoit des bourses publiques, plutôt que de travailler & lorsqu'il a de l'ouvrage, se conduit de manière à ce qu'on ne lui en donne plus à l'avenir.

52 Nous pourrions indiquer un homme de 30 ans, qui pendant que son épouse vivoit subvenait à l'entretien de ses enfants; devenu veuf il les abandonna. Deux d'entre eux furent retirés par sa vieille mère (femme de journée) & les deux autres tombèrent à la charge de l'hôpital. Bientôt après il se remaria avec une femme qu'il amène de l'étranger, il vit au milieu de nous, sans songer à soulager sa pauvre mère, ni l'hôpital, & même sans s'inquiéter si on lui rendra un jour ses enfants.

53 Croiriez-vous, Messieurs, qu'un individu ayant une bonne profession, aidé dans son gain par son épouse qui à un état assez lucratif, n'ayant qu'un

qu'un enfant à leur charge, & beaucoup de luxe, ont obtenu du pain de l'hôpital pendant l'hiver de 1817, en ayant la ruse de se couvrir de haillons pour réclamer cette faveur. Chaque semaine leur enfant déguisé sous de mauvais habits allait le chercher, & une fois rentré les posoit jusqu'à la semaine suivante. Quelle funeste leçon ces malheureux donnaient à leur fille ? Une fois grande, n'aurra-t-elle mieux que celles de ce septuagénaire, qui, couvertes de robes de soie & le chapeau garni de plumes, ont assez d'impudeur pour souffrir que leur père soit réduit à aller changer de chemise à l'hôpital ?

54 Nous connaissons très particulièrement un galant homme, presque paralytique, père d'un fils qui gagne de 250 à 300 florins par mois, & de deux demoiselles qui sont dans une situation à faire des économies, forcée à être messager à trois piastres par mois, & qui en obtient trois autres de l'hôpital pour pouvoir exister.

55 Parce que les loix ont sévi contre les colporteurs des billets de loterie, personne ne doute que la majeure partie des assistés ont la fureur de ce jeu & que les heureux reçoivent la presque totalité de l'argent qu'on leur livre.

56 Le vin est clair, un grand nombre de personnes respectables s'en privent. Eh bien ! entrez dans une cave & là vous aurez la douleur de voir où passent vos secours.

57 Prenez-vous le matin à l'aube du jour dans les rues, surveillez les boutiques de détail d'eau-de-vie, & vous vous convaincrez si plusieurs des abusés de nos bourses, ne sont pas leurs meilleures pratiques.

58 Le soir, transportez-vous dans une cave, ou une de leurs sociétés, & vous verrez encore des assistés, qui, régulièrement & en toute saison s'y trouvent au plus tard à 6 heures. Seroit-il possible d'imager, qu'un ouvrier pouvant gagner de 8 à 9 florins par jour, n'ayant que deux enfants à sa charge, va mendier de tous côtés & ne fait que des dupes.

59 Qu'un autre assisté depuis des années a épousé une assistée qui tous les uns fait un enfant. L'un & l'autre gagnent passablement, mais, tout leur gain se dépense en bons repas, sous prétexte que le

mari

mari prenant beaucoup de peine, a besoin de choses fortifiantes.

60 Aurions-nous à genou sur de pareils excès si l'hôpital moins riche pouvoit étendre moins loin ses dons, & n'eût presque pas force de chercher des gens qui veuillent manger ses revenus.

61 Camperions-nous au rang des assistés une mère de cinq enfants tous dans l'aisance. Sa fille aînée à 21 ou 400 louis placés en première hypothèque, la seconde, mise sur un ton qui affirme nos dames les plus riches, à un commerce bien monté, & la mère manquant de tout, recevoit deux piastres par mois de l'hôpital, qui n'ont pas paru suffisantes à ses filles pour la prendre chez elle & l'ont chassée.

62 L'indignation de Messieurs les Administrateurs en a été grande & par pitié pour cette vieille femme, ils l'ont placée à la campagne.

63 L'an dernier fut une année de calamité pour les pauvres : ceux qui avaient la fortune roulée ont peu souffert ; d'autres plus timides ont rougi leur frein dans la douleur, & la pensée que des personnes intéressantes pouvaient passer de cruelles manœuvres, portoit à s'informer de leur situation.

64 Nous avons été fort surpris d'en rencontrer plusieurs qui n'avaient de recevoir des secours. On faisoit des démarches & puis on découvrait qu'elles étaient alimentées de tous côtés, & cela manque d'ensemble dans les répartitions.

65 Avec plus de sévérité avant que d'accorder des pensions, aurions-nous l'exemple d'un homme indolent, qui, devenu veuf, ne peut nourrir ses enfants malgré les secours qu'il reçoit. On place aux orphelinats une de ses filles, & il se remarie subitement sans craindre d'empirer sa situation.

66 Voilà comment des institutions précieuses & honorables pour une nation, lui deviennent funestes, lorsque leur multiplicité & leur richesse ont besoin de beaucoup de malheureux, ou de soi-disants tels pour absorber leurs revenus.

67 Quoique nous ayons encore une forte liste qui nous permettroit d'allonger cette triste narration, nous nous arrêtons : peut-être sommes-nous allés trop loin ; mais qu'on nous excuse, nous sommes froissés depuis si longtemps d'entendre sans cesse raconter le scandale de

telle conduite, que nous avons voulu nous convaincre par nous même de cette cruelle vérité. Nous l'avons apprise parce que nous avons été curieux d'approfondir comment vivoient la plupart de ces ménages, dont nous vous avons entretenu: mais ici, nous tirons le rideau; vous devinerez facilement ce que nous pourrions vous en dire.

68 Aussi, croyons-nous ne pas nous écarter beaucoup de la véritable cause de nos maux en l'attribuant à l'abondance des secours qui on prodigue; à la bienfaisance de nos bons citoyens, & à la stagnation toujours croissante de nos fabriques, qui offre un prétexte sur & plausible à la plupart de nos ouvriers. Néanmoins, nous devons convenir que malgré le mensonge avéré de plusieurs d'entre eux, il est vrai que la misère frappe à beaucoup de portes & nous menace de tous côtés; mais comme on l'a déjà vu, comme on s'en convaincra par tout ce qui précéde; c'est de l'inoccupation, & plus encore par ce prétexte spécieux, que le nombre des assistés augmente sans cesse.

69 Depuis longtemps nos femmes ont perdu leur état dans la fabrique. Autrefois leur gain pourvoyoit à une partie de la dépense de leurs ménages & y fixoit l'aisance. Maintenant les pères & mères de famille ne savent que faire de leurs filles: forcés de les occuper, nos ateliers ne leur offrent aucune ressource. Celles qui peuvent se vanter aux travaux de la couture sont en si grand nombre, que la plupart résignent à ces professions, qui ne peuvent leur suffisamment d'ouvrage à celles qui les exercent, parce que l'éducation de nos femmes est telle, qu'avec les maîtres d'agrément, nous aimons leur donner pour les instruire, & remédier à nos besoins domestiques.

70 La stagnation de la fabrique paralyse les autres branches de commerce: chacun se restreint dans ses dépenses, & les pères & mères fatigués de l'oisiveté de leurs demoiselles les placent dans le commerce: chaque magasin en a une petite légion. Les apprentissages sont de trois & quatre ans. Une fois finies, elles ont appris à mesurer ou peser de la marchandise, & se trouvent sans place, parce que le chef peut toujours remplacer celle qui soit, par une de ses compagnes qu'il n'a pas besoin de payer. Après avoir perdu plusieurs années, elles sont for-

-cées

cées de retourner dans la maison paternelle, la surcharger de leurs dépenses qui se sont accrues d'un luxe qu'elles ne peuvent soutenir qu'au dépends de leurs mœurs.

71 Quelques unes momentanément plus heureuses, ont des parents qui peuvent aider leur industrie & les faciliter à s'établir: mais n'est-ce pas un nouveau malheur, lorsqu'on considère l'épouvantable nudité de personnes, qui, chaque jour, installent leur commerce dans des chambres, ouvrent de nouveaux magasins, dans lesquels se mangent souvent le produit des sueurs de leurs familles, non par aucun genre d'inconduite, mais par une concurrence tellement grande, que le besoin de vendre rend au moins nuls les bénéfices qu'on espérait.

72 Si au lieu de s'établir, quelques unes de nos demoiselles se sont vendues recommandables & qu'on les recherche pour filles de bourgeoisie, à quelle somme peut s'élever leur appointement? Nous savons qu'en général il se borne de 150 à 300 florins. Or nous le demandons, est-il possible qu'elles puissent pourvoir plus qu'à leur entretien? Et comment se fait-il, que l'expérience des pères & mères ne repugne pas à donner à leurs enfans un état qui ne pourra être pour eux une ressource positive, & dans la pratique duquel elles n'ont appris que le langage du magasin, & les abus d'une vanité qui leur est toujours à charge.

73 Celles qui sont nées avec un goût prononcé pour l'instruction, se voulent à la partie intéressante de l'éducation: mais ne trouvant point assez de ressources au milieu de nous, elles sont contraintes d'aller chercher au loin une place d'institutrice, & abandonnant leurs vieux parents privés des liens qui les attachent à la vie.

74 Une fois expatriées elles vieillissent loin de nous, dans l'espoir d'une bonne place qui le plus souvent ne vient point: elles reviennent enfin, fatiguées de leur inutile attente, & ne nous apportent que les ridicules des grands, presque point de leurs vertus, & la nécessité de les alimenter pendant leur vieillesse. Tandis que si comme autrefois, nous pouvions au moyen de nos fabriques leur procurer une aisance d'autre, elles ne quitteraient pas le toit paternel pour courir après les chimérique espé-

rances

vances d'une générosité qu'on rencontré très difficilement. Nous sauvions aux pères & aux mères, la douleur de voir courir loin de leur sage surveillance, de jeunes & intéressantes personnes, dont les vertus & les talents sont perdus pour nous, ainsi que ces craintes si légitimes que fait toujours naître pour elles, le tendre intérêt qu'on leur porte.

75 Jusqu'à présent nous avons vu que la plupart des causes qui contribuent le plus à empirer la situation critique de Genève, ont leur source directe ou indirecte dans la stagnation de nos fabriques : il est facile de sentir qu'une population aussi grande que la nôtre, habitant dans une cité dont le tiers de ses habitans vivent de leurs produits, tout doit languir, lorsque sur environ 4000 ouvriers, un grand nombre est sans ouvrage, & qu'on est assez peu pressé d'occupation, pour ne pas avoir faire tout l'ouvrage qu'on peut. De-là naît une multitude de besoins qu'on ne peut satisfaire, & un accroissement de charge pour nos établissements, & des prétextes plausibles à la paresse. Si nous jettons un coup d'œil sur les pertes considérables que cela nous occasionne, on ne sera plus étonné des sacrifices infructueux qu'on fait pour soutenir notre population, en engageant par les valeurs perdues pour la fabrique seule.

76 En prenant une moyenne de fl. 4, pour le gain journalier de chaque ouvrier, le produit pour un mois sera de fl. 480,000. si le nombre de ces ouvriers plus ou moins occupés, peut comme nous le croyons, être compris pour un tiers de cette valeur, c'est une somme de fl. 160,000 par mois, qui entre de moins dans nos ménages & dans la circulation, & qui contribue à paralyser toutes les autres branches d'industrie. Tel, il ne faut point s'abuser, quand l'ouvrière languit, qu'on travaille peu, on gagne en dessous de ses besoins. La plupart de nos citoyens vivant du jour au jour, sont tout-à-coup gênés : la ville entière en souffre, toutes les professions s'en ressentent, tous les commerces ont moins d'écoulement, & le mal pénètre dans toutes les familles. Les bourses publiques sont lassées de s'ouvrir & de répandre abondamment celles des particuliers sont sans cesse à contribution, & une multitude de maux de toute espèce en dérive.

77 Mais à cette calamité il s'en joint d'autres non moins graves, & en repassant dans notre esprit leur longue série, nous nous arrêterons sur un genre de malheur qui attaque sourdement la fortune actuelle & l'existence à venir de plusieurs personnes intéressantes, par une forte envie de se sortir de la misère & qui, si un les soutenoit, contribuerait à donner un essor restaurateur à nos réformes.

78 Nous signalerons dans ce but, un mode d'usure monstrueux qui ronge nos petits fabriquans & auquel il serait important de remédier. De jeunes artistes pleins d'émulation, après avoir travaillé quelques années sont venus à bout d'économiser 2, 3, ou 4000 florins. La faiblesse de leurs moyens ne leur permet pas de soutenir longtemps un petit train d'ouvriers, lorsque la renvette, ou la morte-saison arrive, quelques semaines suffisent pour les pousser à bout de leurs moyens & de leur crédit: ils ont fabriqué & leur marchandise en magasin les fatigues: ils sont obligés de vendre, mais le manque d'acheteurs rend la chose impossible: alors ils sont réduits à la mettre en gage à trois sous par piastre par mois, & le camtoge en sus qui n'est pas peu de chose. Nous connaissons un des agents de l'usure, qui dans quelques mois a ruiné trois établisseurs auxquels il prêtait sur nantissement, à 25 & 30 pour cent, & cet individu n'est pas le seul.

79 La fabrique a une ressource immense dans la Caisse d'exemple: la solvabilité des emprunteurs qui exige le soutien de ce précieux établissement, éloigne des ressources qu'il offre, une multitude d'artistes, qui ont de la marchandise & point de crédit, ou d'endosseur, pour mettre des billets à la caisse: souvent ils ont des montres vendues, & d'autres prêtées à vendre. Il leur faut une petite somme pour attendre un moment plus favorable & payer leurs ouvriers: s'ils pouvoient sur nantissement se la procurer à un intérêt de 5 à 6 pour cent, ne serait-ce pas un grand bienfait pour eux & leur famille. N'en seroit-ce pas un plus grand encore, de faire disparaître de nos murs cette abominable usure, qui mine dans l'absurde, les faibles moyens de nos jeunes établisseurs.

80 L'ouvrier même en seroit plus heureux, puisque celui qui l'ac-
-cupe

cuppe pourroit avec la plus grande facilité se procurer de quoi subvenir aux payemens qu'il doit leur faire & qui par l'impossibilité de remplir ses engagemens le force souvent à aller mettre en gage une pièce de son ménage pour donner du pain a ses enfans.

81. Pour qu'un établissement de ce genre produisit le plus grand bien qu'on doit en esperer; Il faudroit qu'on ne vaugt pas d'y aller puiser. Un capital de 2 à 30000 florins, seroit sans cesse en circulation & reposeroit sur la plus forte garantie.

82. Nous sommes affigés depuis longtemps, d'une nouvelle plaie, qui, agissant avec une puissance dévastatrice, empire chaque jour notre situation. C'est la nécessité où sont réduits nos commerçans, d'employer des milliers de montres aux montagnes de Neschüttel. Des ordres de la plus haute importance leur sont transmis & un septième de ces commissions, ne peut se confectionner chez nous. Des pacotilles énormes se font pour l'Amérique; à Neschüttel les ouvrages augmentent de 10 à 12 pour cent, & les nôtres au contraire subissent ce même rabais. Une demande de 50,000 piastres est en mains d'une de nos maisons, & 4,000 piastres au plus, resteront à Genève, parce que nous ne fabriquons plus les objets que reclame le commerce, & qu'il sollicite par milliers.

83. Nous nous sommes convaincus, avec une profonde douleur, que nos marchands horlogers, sur des expéditions de 4, 5 & 600 montres, n'ont pu en introduire une seule des nôtres. Que de bras seroient occupés si nous pouvions confectionner les articles qu'on fait venir de l'étranger. Nous n'avions pas les déclremens de voir grossir sans cesse le nombre des assistés, soit par ce prétexte, soit par celui que notre organisation manufacturière n'étant pas assez subdivisée, exige davantage de talents, & qu'il résulte de cet abus, une multitude d'ouvriers qui, quoique vigoureux encore, ne sont plus bons, qu'à vivre sans rien faire.

84. Cependant il y auroit des moyens efficaces à employer pour rectifier ce vice de méthode, car il reste parmi nous des ressources immenses, inconnues des établisseurs & des marchands Genevois seuls & que-

que nous indiquerons plus tard.

85. S'il est toujours plus vrai que la cause la plus active de la misère de nos concitoyens a sa source dans la stagnation des commerces de bijouterie & d'horlogerie, intéiment réduits. Que l'éloignement qu'on a eu jusqu'à présent à introduire dans la bijouterie la fabrication de l'or à 14 Karats, & dont seulement à présent on commence à sentir l'impérieuse nécessité de son admission; il faut convenir qu'une autre calamité indépendante de nos fabriques y contribue aussi pour sa bonne part: c'est le luxe. Il a fait parmi nous des progrès rapides, depuis les enfans de la lavandière, à ceux de la palisseuse, depuis la fille de boutique au négociant, Genève présente un aspect bien différent d'autrefois: les rangs, les fortunes sont confondus dans l'apparence & l'éclat qui brille dans nos vêtemens, au point qu'on n'y reconnaît plus cette sage barrière, que nos mœurs antiques avoient posée entre les conditions, les états & les richesses.

86. Par suite de l'ascendant de la vanité, les puissans comme les citadins ont levé le bouclier de l'insubordination, & séoué le joug du respect. Parez qu'à présent ils se couvrent de beaux habits, que ces anciennes étoffes appropriées à la rudesse de leurs travaux ne leur conviennent plus à force de honte; ils croient d'être élevés aux premières conditions de la société; ils dépensent en luxe, ou en futilités leur modique gain d'une année entière, & lorsque la moindre maladie les atteint, s'ils ne sont propriétaires de fonds, ils tombent tout-à-coup à la merci de nos harses, qui, il est vrai, ne les repoussent pas trop durement, & les endorment par cet espoir dans une perfide sécurité.

87. Nous venons de crayonner les diverses causes qui ont produit & nous paraissent concourir à augmenter chaque jour le nombre des personnes qui ne peuvent exister sans secours étrangers, & pourquoi Genève en possède une aussi grande quantité. Il nous reste à indiquer les moyens que nous supposons les plus propres à arrêter le cours du mal qui nous frappe.

88. C'est ici que notre tâche prend un caractère des plus difficiles. Soutenus par un pur patriotisme, nous irons jusqu'au bout, en faisant des

des vœux, non pour que nos idées prévaillent, mais pour qu'il vous soit proposé une route facile à suivre; afin que le succès de nos réformes soit assuré: il importe sans doute de bien raisonner, mais il importe davantage de bien agir.

89 C'est avec peine que nous avons soulevé une portion du voile qui couvre la turpitude de quelques uns de nos citoyens: nous nous sommes permis d'approfondir des secrets qu'il conte d'apprendre, & qu'ensuite nous ne devions point faire. L'homme de bien, le bon citoyen y trouvera un acte de dévouement qui adoucira l'amertume de la coupe que nous lui avons présentée; & il comprendra sans doute, qu'on ne pouvoit sonder une blessure aussi profonde, sans froisser des fibres délicates, & en ressentir une vive douleur. (A. page 61)

90 Aucun sentiment d'agréable ne nous a porté à dérouler le fastidieux tableau des faits que nous avons exposés à nos juges; nous avons été pénétrés de cette grande vérité, que pour bien appliquer le remède, il faut connaître exactement le mal & les causes qui l'ont produit. Sully entreprit de remédier aux maux des François, épisés par des guerres intestines & par une mauvaise administration; mais il ne voulut agir, qu'après avoir tout vu par lui-même. Ce grand homme savait que c'est une science précieuse dans un gouvernement de connaître le génie, les vertus, les défauts du peuple, cannis à ses soins: les produits agricoles & manufacturiers qu'il explait & le vrai moyen de mettre tout en valeur pour le plus grand bien général: aussi réussit-il dans ses nobles projets.

91 Nous savons qu'un célèbre empereur quitta le sceptre pour mieux connaître ce qui manquait à son peuple, & si l'apréte d'un climat avare ne s'était opposé à la force de son génie son ascendant seul eut suffit pour le métamorphoser. Il voulut tout voir & tout comprendre pour mieux juger de la résistance qu'il attendoit, parce qu'il connoissoit l'importance de ses décisions.

92 Néanmoins si nous continuons notre travail avec sécurité, c'est par la ferme persuasion que cet écrit ne sera pas rendu public, qu'en autre aucun de nos braves Genevois, légitimement assisté ne sera mystifié par l'exposé que nous venons de faire, & j'espère qu'ils plaindront ceux que

nous

nous avons signalés, sans les montrer trop ouvertement à la vindicte publique, trop heureux si nos continus efforts peuvent amener dans notre patrie un heureux changement.

93 Nous avons dit (paragraphe 14) que la décadence de notre prospérité date d'environ 35 ans. Que par ce fléau, la misère de nos concitoyens s'est prodigieusement accrue d'année en année; que la fabrique de Neuchâtel, au moyen d'une bonne fabrique d'ébauches a pris sur nous un empire considérable; que les produits de cette fabrique, tellement facilité les marchands & les établisseurs de ce pays, qu'ils nous ont forcés continuellement à des ralais, dont tout le poids retombait sur nos ouvriers. Que ceux-ci trouvant dans nos établissements publiques des ressources certaines pour subvenir à leurs besoins, ont dédaigné le travail dont ils pouvoient se passer avec ce secours, & ont par cela hâté notre chute.

94 Il résulte de ces faits, que le commerce d'horlogerie de Genève n'est plus pour le Genevois. Le marchand vait ses pratiques s'adresser à nos voisins pour leurs nombreuses demandes, en montres & répétitions communes, & si quelques unes assez mal avisées, nous donnaient des ordres, nous avons la douleur de voir sortir de nos coffres des sommes qu'il seraient bien plus agréables de répandre pour prix du travail de notre population.

95 Qu'ensuite d'après ce que nous avons dit, nous ne devons chercher la sauveté de notre mauvaise situation, que dans l'immoralité, l'irreligion, le luxe, la stagnation de nos fabriques, & la multiplicité des sécuys qu'on donne: il faut donc s'empresser de porter partout à la fois une main reparatrice.

96 Il nous semble qu'une bonne fabrique d'ébauches, montée sur un pied respectable & susceptible de rendre avec plus de perfection qu'ailleurs les ouvrages finis par elle, seraît le premier & le plus puissant levier de notre restauration. Par elle seule nous changerions totalement tout notre système de travail, qui acquerrait une amélioration incontestable, puisque l'expérience a déjà prouvé à Genève, tout ce qu'on peut espérer de machines sagement combinées.

97 Ce premier pas fait, il faut organiser la fabrique de manière à concevoir dans nos murs, ou dans notre territoire, toutes nos ressources, dans les genres que nous trouverons convenant d'y fixer.

98 Nous les classerons ainsi

1^o. La fabrication des répétitions communes, qui ne se font plus chez nous.

2^o. celle des reveils

3^o. Celles des haumes montres ordinaires grandes ou petites, & nous emparer de la confection des pignons pour ces trois genres d'ouvrages soignés & demi soignés. Quant aux qualités inférieures, soit toutes mauvaises, nous croisons convenant pour nous & non moins politique de l'abandonner aux Savoyards.

99 Il seraient préférable de pouvoir reconduire parmi nous toutes les branche à la fois & d'anéantir d'un seul coup de massue l'industrie des Clusois. Mais selon nous c'est une chose impossible, à laquelle il nous paraît absurde de s'arrêter, quoique l'opinion générale se soit toujours prononcée en faveur de ce système; & c'est un surcroit de malheur de ne pouvoir réaliser ce plaisir, qui s'il pouvoit s'exécuter mériterait à leurs auteurs notre éternelle reconnaissance.

100 C'est pourquoi pour affoiblir ces anciennes préventions, nous essayons de démontrer, dans une note à la fin de ce mémoire[#], la nécessité de tirer parti des Savoyards, & celle de les entraîner de manière à ce qu'ils ne puissent nous nuire. Ces preuves seront prises dans le livre de l'expérience, dans leur localité, dans leur misère, leur défaut d'éducation, leur sobriété, & surtout chez des esprits préparés d'avance, par ceux qui les occupent actuellement, à toutes les concessions possibles, pour nous seconder dans la douceur des prix, pourvu qu'on ne hante pas de front leur existence, & qu'ils n'aient rien à redouter de nos préventions ultérieures. Toutes les conditions de ce problème, vaste & compliqué en apparence, émanent naturellement de l'empire des situations respectives des deux peuples; ensorte que la force naturelle des circonstances fera les cinq sixièmes des démarques voulues pour la réussite. (B)

101 Tandis que les Savoyards nous pourraient de finissages de manemens communs, finis & prêts à être remontés à Genève, les pièces que nous venons d'indiquer se fabriquerait chez nous mieux & à meilleur marché qu'à Neuchâtel, si nous pouvions obtenir de nos femmes des Guissa-

B. page 52

ges assez avancées pour qu'il ne restât à nos repasseurs qu'un simple remontage, qui procureroit dans les prix d'établissement une danoise majeure; leur prix seroit très réduit, en travaillant comme nous l'avons dit d'après des échantilles ~~qui~~ faites ^{comme} celles de MM. Tappy frères, ou Hünibert de Neuchâtel. Voulant nous convaincre de cette vérité qui vu notre position reculée ressemble assez à un paradoxe pour la plupart d'entre nous, nous avons été initié aux opérations d'un atelier qui a entrepris la fourniture d'une grande quantité de montres anglaises, dont les manuemens seront livrés à un prix tellement réduit que les Neuchâtelois ont renoncé à l'entreprise. On nous a abouché avec des ouvriers travaillant aux palis, aux verges, aux gravures, aux ressorts moteurs, aux dentures, aux cadraus, &c &c. qui offroient un rabais de 30 à 35 pour cent sur leurs prix ordinaires, pourvu qu'on leur donnât de l'ouvrage en douzaine, sur des calibres fixes & invariables. Chacun de ces artistes, s'offrait de tout cœur au rabais & promettoient aux entrepreneurs le plus heureux succès.

102 Mais ces ouvriers estimables ne sont pas du nombre des assistés. Ce sont des pères de famille respectables, qui ne demandent que du travail, & qui savent qu'on gagne plus par une occupation continue, que par quelques pièces qui leur arrivent de loin en loin. On conviendra sûrement, qu'avec un pareil germe de dispositions, nous pouvions espérer de pouvoir fournir de l'ouvrage à nos concitoyens.

103 Les femmes, venant par leur travail, soutenir ce premier pas, tout fait présumer une réussite prompte & non équivoque^{est}. Elles sont susceptibles de beaucoup d'adresse dans l'exécution; Un établissement de ce genre dans la partie du finissage a élevé contre lui beaucoup de clamours à sa naissance. Les haurdementus se sont calmés, l'expérience a succédé à la crainte, parce que cette branche aussi perdue pour Genève, n'a pas trouvé beaucoup de reclamans & que ceux qui existaient, ont vu qu'on ne voulloit ni ne pouvoit leur nuire: argument ir resistible, & plus fort que toutes les autres démonstrations.

104 Dans une ville populeuse comme la nôtre, lorsqu'il nous faut chercher en nous mêmes un adoucissement à notre sort, que le bas prix des

C'est celle
des montres communes & demi-saignées ne nous permet point d'utiliser les hommes dans leur fabrication, l'unique ressource qui nous reste, ~~est~~ des bras de nos femmes qui pouvant affirer de l'ouvrage à très bas prix, nous permettra d'augmenter celui qu'on laissera faire aux hommes, tout en nous mettant à même de soutenir la concurrence que nous opposent nos voisins.

105 Il nous semble qu'un établissement de cette nature, si précieux dans son résultat, ne peut guères se soutenir sans des encouragements propres à lui donner un caractère de protection digne de son but; & le placer dans l'esprit de nos concitoyens de la manière la plus avantageuse.

106 Nous proposerions que la société pour l'avancement des Arts, pris dans ses succès une part directe, en stimulant le zèle des élèves par un prix accordé, à la meilleure montre, & la meilleur marché: nul doute qu'une distinction aussi honorable, qui réjouilleroit sur le chef, ne flattât d'autres individus, jaloux d'obtenir une égale part à notre bienveillance, & que ce véhicule ne créeât à l'envi d'autres ateliers.

107 Cette respectable Société peut beaucoup sur le cœur de nos concitoyens. Elle peut sans autre effort, qu'une surveillance active, donner à l'industrie de nos femmes une direction analogue au but que nous nous proposons, & si nous avons suffisamment développé les inconveniens qui naissent de l'émigration de nos plus aimables demaiselles, il faudra de les laisser sans profession, qu'elles ont par ce défaut augmenté la gêne de leurs familles; il imparlera de leur rendre leur ancien rôle à la fabrique;

108 Pour relever leurs professions renversées, il faut toujours que le mariage par elles mêmes marche le premier, comme la haussale de nos réformes, que ce qu'an leur apprendra leur soit démontré par principes, afin d'éviter de créer encore de ces automates priés de sens, dont l'utilité est trop bornée pour pouvoir la transmettre régulièrement & avec fruit. C'est encore dans ce but, que l'influence de la Société des Arts est inséparable, par les lumières qu'elle renferme & dont l'effet se ferait avantageusement sentir, lorsque la renommée apprendrait que nos femmes ont mérité leur précieuse approbation. Quels sont les pères & mères qui ne seraient pas flattés de donner à leurs filles des

Sau-

surveillants respectables, lorsque le résultat se présenteroit de manière à leur laisser un talent préférable à une belle dot.

109 Arrivés à ce point désiré, notre chère ~~petite~~ patrie prendroit un nouveau lustre; comme autrefois, l'aisance réjouîtrait nos ménages, les mœurs se purifieroient par le travail, qui commande la simplicité des costumes, & donné le goût de ce qui est bien. La subdivision des parties de l'horlogerie, fournirait abondamment de l'occupation aux personnes les plus âgées, & cette amélioration salutaire, cette certitude, qu'an est, au qu'an peut-être occupé, serait ~~à l'avenir~~ le retransfert des établissements publics, & un non moins inexpugnable pour les coeurs bienfaisans, contre les importunités des mendians.

110 Pour en venir là, il faudroit être aidé de toutes parts dans les réformes à introduire; il faudroit un accord difficile à obtenir sans des règlements particuliers à notre fabrique; il lui manque un code approprié à ses besoins, à ses usages, pour réprimer une foule d'abus que la législation actuelle ne peut atteindre. Il importe de la préserver de la mauvaise loi, des négligences, des excroqueries sans nombre qui se produisent chaque jour. Cette digue qu'il faut opposer au débordement, suite des calamités que nous avons subies, est prescrite & tout la sollicite: il faut réprimer l'indolence des ouvriers, mettre un terme aux abus des secours, les forcer au travail, leur faire honte d'un luxe qui étouffe chez eux, la possibilité de pourvoir à leurs premiers besoins. Dans ces vues nous proposons la création d'un tribunal de prud'hommes, apte à juger de divers délits de la fabrique qui se répètent impunément chaque jour. Il serait un de nos principaux moteurs: leur utilité est constatée par l'expérience: les grandes villes manufacturières en possèdent toutes, & les bientraits qu'on en retire, sont d'un avantage immense pour la société. Chez nous il y aurait encore un surcroît d'amélioration à attendre de lui, en le mettant en contact avec le corps des dixeniers, pour lequel nous reclamons plus de reliefs, par le choix des personnes qu'on désignera pour ces fonctions, & qui doivent être distinguées par leurs qualités personnelles.

111 Les renseignemens qu'an obtiendroit de ces deux institutions fixeront

Voyez à la fin la note C. page 55

- rait d'une manière positive sur la moralité des individus, la conduite des familles, & surtout sur l'urgence des secours demandés. Les difficultés augmentant pour les solliciteurs de pensions, ils travailleraiient davantage, & seroient sans prétexte pour nous harceler, & l'unique mal qui résulteroit pour eux, serait d'être forcés d'abandonner les cercles, ou de n'y aller que fort tard tandis qu'il est rare de rencontrer les ouvriers à leurs ateliers passé six heures du soir.
112. La filiation qui existe entre les dizeniers & nos respectables pasteurs, corroboreroit encore le bien que nous espérons des renseignemens précis & plus détaillés, qu'on obtiendroit d'eux, par leur secours mutuel & à la faveur de quelques réglemenrs; on interdirait le mariage aux personnes assistées, & si vivant dans le célibat, ils avoient des enfans illégitimes, on devrait sévir contre eux d'une manière sévère.
113. Les secours qu'administre l'hôpital & les bourses ne seroient délivrés qu'en nature, soit en comestibles ou alimens, & les vêtemens devraient avoir une couleur & une forme propres à les faire distinguer d'avec ceux des autres citoyens; & pour éviter qu'on ne les vendit des peines sévères seroient infligées aux personnes qui les acheteraient des assistés, ou qui en faciliteraiient le trafic.
114. À ces matts, d'organiser un costume régulier pour nos pauvres, nous voyons s'élever des murmures intérieurs, que la sensibilité décele, en voyant des gens respectables signalés dans leur pauvreté par un costume particulier. Nous observons que nous n'entendons point les vêtir ridiculement, mais d'une manière uniforme, & avec des étalles propres à être reconnoissées dans leur facture.
115. Les orphelinés ne rongissent point de la régularité de leur habillement, & chacun de nous les regarde avec l'œil du plus tendre intérêt, parce que nous savons qu'elles ne sont pas dans cet établissement par choix. Nous contemplerions aussi avec les mêmes sentiments, les personnes malheureuses forcées d'avoir recours à nos établissements, & aucune d'elles n'aurait à rongir de son infortune. En autre, il nous semble qu'il seroit nécessaire de défendre de ne point livrer d'argent aux assistés sous quel prétexte que ce soit.

115. Pour marcher plus sûrement nous proposerions de faire revivre un de nos antiques usages; c'est celui des bourses de secours il embrasseroit toutes les autres professions. Ces bourses seraient dirigées par les principaux de chacune d'elles, & seraient chargées en leur particulier de pourvoir aux besoins de ses membres, au moyen du versement de deux florins par mois, que feroit chaque individu. Liée au conseil des prud'hommes, & au corps des dizeniers, la police des professions chemineroit sans sécessions, & chacune d'elle dans son district rejettéroit les abus que nous voulons extirper.
116. Ce moyen obvieroit à une quantité de petites dilapidations, à des vols que font plusieurs ouvriers venant travailler à Genève, & qui partent sans payer leurs chambres, la boulangerie, le cardonnier & même leur pension. Nous nous flattons qu'avec de semblables précautions, nous ferions naître l'amour du travail, & perdre à force de surveillance, les goûts dépravés du jeu, de l'ivrognerie & ces maux affreux qui résultent de la passion étrivée de la loterie, dont les ravages enlèvent chaque jour une portion des secours qu'on donne, ou le gain même de nos malheureux ouvriers, toujours éblouis des chances que leur laisse espérer la ranc de la fortune.
117. Mais si ce vice est tellement enraciné parmi le peuple, qu'on ne puisse l'extirper, ne seroit-il pas prudent, de le faire tourner à notre avantage, en gardant chez nous des sommes considérables qui en sortent, par la création d'une loterie cantonale, dont le bénéfice de 15 pour cent pour l'état, seroit reversible, non à l'hôpital, qui est déjà trop riche, mais à l'établissement qu'on jugera le plus propre à remédier au grand nombre des assistés, que cette prime aideroit à soutenir, dans les entreprises propres à leur fauoir de l'occupation.
118. Qu'on ne s'abuse point sur la fauleur qu'on a de ce jeu: les loteries des autres cantons, & celles de Francfort, de France, &c. se trouvent bien de notre refus d'admettre ce genre d'impôt indirect. En attendant elles tirent parti de la cupidité de nos citoyens, & leur urgent est perdu pour nous. En établissant une loterie, ce seroit il est vrai un caractère dégouttant à créer, mais qui cependant diminueroit jusqu'à un certain

certain point l'étendue des malheurs publics & tournerait à notre avantage. Nous avons été entraîné à de pénibles réflexions à cet égard, par la multitude de joueurs que rien ne peut corriger, & qui dépensent jusqu'à leur dernier florin, pour pouvoir vivre encore quelques mois, ou quelques jours, dans l'espérance d'un gain lot. Genève posséde peut-être plus de 20 collecteurs étrangers, qui soutiennent continuellement l'argent des pauvres, tandis que le tirage d'une loterie par an, alimenterait insensiblement l'avarice des joueurs, & deviendrait profitable.

119 En nous éllevant contre les maux que produit l'usure, nous avons fait pressentir le bienfait qui résulterait de la création d'un mont de piété, qui prêterait pour 3, 4, 5 ou 6 mois au plus, à raison de 5 ou 6 pour cent l'an. Nous avons indiqué à la Caisse d'épargne, un moyen infaillible de faire valoir ses capitaux sans risques, au moyen de cet établissement, qui présenterait moins de dangers que des prêts sur simples billets. Cette ressource serait un bienfait signalé pour les jeunes établisseurs de la fabrique, qui, par son aide, ne seraient plus forcés d'emprunter par la voie des courtiers à un taux des plus onéreux.

120 On pourra éléver contre cet établissement des objections spéciales; on répétera comme on l'a dit souvent, que la Caisse d'excompte est la seule chose nécessaire à la fabrique, puisque, au taux le plus modéré, elle y puise les sommes dont elle a besoin. Qu'en autre, cela ne fera qu'augmenter le nombre des malheureux, qui savent de justes d'argent, quand ils n'en ont point, & qui n'hésiteront jamais d'emprunter pour satisfaire la moindre fantaisie, lorsque un établissement public, sur un intérêt légitime leur offrira ses ressources. D'autres diront que pour le pauvre, l'emprunt est facile & le retour pesant; que partant de cette vérité, nous aurons la douleur devoir vendre chaque mois à l'enclière les hardes de nos concitoyens &c. Ces oppositions ne seront pas les seules, mais en répondant aux craintes qu'elles expriment, peut-être aurons-nous résolu la réponse pour d'autres.

121 Il est vrai & nous en sommes convenus (paragraphe 79) la cause d'excompte est le trésor de la fabrique, mais elle n'est la ressource que de ceux qui y ont un Crédit ouvert, & plus encore, un très-pmodable; voilà qui est organisé au mieux pour les chefs d'ateliers: mais si ce chef d'atelier a peu de crédit, & si encore ce crédit est plein, s'il a de la marchandise épuisée & besoin d'argent, que fera-t-il? Il vendra à 10, 12, 15 & 20 pour cent de perte, & verrà s'évader en un moment, les bénéfices de plus d'une saison. Partant de cette vérité, nous répondons à la seconde objection, en demandant si l'on augmente le nombre des malheureux en leur prêtant à 5 pour cent, plutôt que de leur adacter à 15 pour cent de perte? La somme empruntée est remboursable dans un terme très court, la perte dans l'autre cas est faite, & souvent à jamais irréparable.

122 Nous ne pouvons discouvrir que le nombre des emprunteurs sera grand, parce qu'il y a beaucoup de misère; mais ce nombre diminuera chaque jour; nous soutenons qu'il sera moins grand qu'aujourd'hui, lorsqu'un intérêt supportable sera la rétribution demandée, qu'on aura par conséquent plus de facilité pour le remboursement & que cela seul, diminuera en grande partie les ventes qu'on craindra.

123 Une multitude de pauvres gens au bout d'un an sont dans l'impossibilité de retirer leurs effets, à cause de l'augmentation du capital, que l'intérêt usuraire a grossi, & finissent par laisser au prêteur l'objet sur lequel il a confié des valeurs infiniment moindres.

124 Dans un établissement tel que nous l'entendons, la vente ayant lieu chaque six mois, si l'intérêt n'est pas régulièrement payé, il en résulte que, comme on n'a prêté qu'une portion de la valeur, le propriétaire le retire, ou s'il le laisse vendre, on lui rembourse la différence qu'on a obtenue, tandis que l'usurier voit diminuer pour lui ces objets de valeur, & que le propriétaire ne peut ni ne veut les racheter.

125 Nous n'entrevoyns qu'un grand avancement à obtenir dans la dure nécessité d'employer de pareils moyens, car de quel côté qu'on l'envisage, notre population y rencontrera au moins une route fermée

à sa ruine, sans augmenter les causes qui la poussent à sa perte; le principe du mal existant, il faut rendre l'effet qu'il produit le moins dangereux possible.

126 Nous avons un certain nombre de petits établisseurs peu moyennés, mais qui cependant occupent encore plusieurs ouvriers. Si l'un d'eux est forcé de vendre subitement une deni douzaine de moutres parce qu'il a besoin de quelques piastres; il fait un sacrifice de 10 à 12 pour cent pour luit à dix jours qu'il n'a pu attendre une rentrée. Ces opérations répétées quelquefois, consument son petit avoir; il paye mal ses ouvriers & finit après beaucoup de peines par tomber à la charge de l'hôpital.

127 Monsieur le Professeur Picot dans son histoire de Genève dit: « En 1568 le gouvernement établit un change public: il consistait dans des prêts sur gages ou de toute autre manière sûre, à un gros intérêt de 10 à 12 pour cent. Il devint dans la suite un revenu considérable. » Ce taux de 10 à 12 pour cent étoit modéré en raison des autres prêts de ce temps, où l'argent monnayé évoitasse rare pour qu'une coupe de blé ne se vendît que 3 à 4 sols & qu'encore en 1600, elle ne eauoit que d'un florin à un florin & demi. Notre estimable historien ajoute: « aussi cet établissement prospéra beaucoup. Bientôt des bourgeois obtinrent de partager ce privilége & le taux de l'intérêt se réduisit encore. »

128 En 1785 le gouvernement dans l'intention de faciliter la fabrique & d'éviter les emprunts à gros intérêts, crée la caisse d'excempte. Chacun de nous sait que d'avantages en résultent pour nos établissements manufacturiers, & le commerce en général, & partant de la preuve irréfutable de ces améliorations, nous présentons un aussi grand bien-fait de l'organisation d'un mont de piété qui prêterait à 5 pour cent; nous ferions disparaître ces misérables prêteurs à 3 sols par piastre par mois, qui ne trouveraient alors de victimes, que dans le très petit nombre d'ouvriers peu délicats, qui mettent en gage des ouvrages qui ne sont point leur propriété, ou qui, s'ils y placent des objets leur appartenant, les ont bientôt perdus par un prêt à usure, qui s'op-

-pose

pose éminemment à la possibilité de le restituer. Lorsque par cette institution nous ne ferions qu'étouffer l'usure, ce sera une amélioration sensible de gagnée, puisqu'elle n'attaque que la classe indigente.

129 Le mal qui nous tourmente a des racines trop profondes pour que la seule admission des moyens proposés fut suffisante; nous croyons qu'un dépôt de mendicité serait presque le complément de notre restauration. Le Genevois nait libre, il est fier de sa noble indépendance; il la chérit; son éducation libérale rendrait bien pesante la chaîne de la soumission, à laquelle on le contraindrait, en l'assujettissant à un travail forcé; & cet épouvantail empêcheroit le plus grand nombre de solliciter des secours dont il n'aurait pas le plus impérieux besoin. Persuadé de cette vérité, nous n'hésitons pas de proposer un dépôt de mendicants.

130 Mais la grande question, la plus difficile à résoudre, est le genre d'occupation auquel on donnera la préférence: il nous semble que la fabrication d'un seul article n'est guère admissible, qu'il faut en introduire plusieurs & eloisir les plus promptement appris, & les plus analogues à notre consommation, afin que les paresseux qui n'y feront entrer, puissent dès le premier jour gagner tout, ou partie de ~~le~~ entretien: qu'en autre en supposant que ces individus ne restassent pas longtemps au dépôt; ils y exerçassent un état qui puisse transmettre à ceux qui entreront ensuite & qui pourroient suivre le champ reprendre l'ouvrage que ~~leur~~ prédecesseur aurait quitté. Dans ce but il nous semble que les articles de passementerie que nous tirons de Paris ou Lyon y auroient un accès avantageux par le débit que nous en faisons pour nos propres besoins, ou ceux de nos voisins: on pourroit joindre les tapis de pied pour les voitures, le blanchiment des fils à coudre, les fleurets, soit chevillères, rubans, cordons de fil, de soie, lacets, franges, housses, filets, le cardage des laines, la broderie, le tricot, &c. &c.

131 Ces objets ne sont pas longs à apprendre, les métiers peu coûteux, & nous possédons des maîtres, qui endéverroient l'ennui d'en faire venir du dehors; voilà en général quelle serait l'occupation des femmes. Quant aux hommes sans profession, on les occuperait au sciage des bois durs pour le pluage, dont la consommation est assez grande à Genève & en Suisse; ainsi que celle des claux connus sous le nom de pointes de Paris. Cette industrie donneroit

donnerait de l'emploi pour tirer le fil & les mèches pourraient être employés à la fabrication des épinglez : aucune profession ne requiert moins d'intelligence. Nous possédons plus de cent tisserans, n'y aurait-il pas moyen de former des peigneurs de chanvre, des dévideurs & dévidées de fil pour cet état ou de laine pour la fabrique de drap. Les brosses, les hauches, les nattes, les petites cordes qui nous viennent de l'étranger s'y placeront convenablement.

132. Ensuite pour les hommes sachant se servir de la lime & du tauz, on tirerait encore parti de leur savoir, avec d'autant plus de facilité que nous sentons le besoin de créer une fabrique d'ébauches de mouvements & qu'on en viendrait là au bout longtemps. Cette fabrique une fois organisée, leur donnerait de l'ouvrage à faire dans le dépôt de mendicité, soit pour terminer quelques pièces de la montre, soit à en rassembler les parties, ensorté que quelqu'un aurait exercé une de nos professions, serait apte à gagner dès le premier jour : que celui même qui y entrerait sans profession ne resterait pas 8 jours ayant d'avoir appris à s'y rendre utile.

133. En outre de l'avantage d'une occupation appliquée à nos besoins, nous nous mettrions en mesure de ressaisir plusieurs parties qui nous ont échappé. La fabrication des chaînes de montres est perdue pour nous : celle plus importante encore des hâties en similor, en Chorisol, en argent pour les pièces à la françoise ne s'exécute plus à Genève, & le prix de ces façons est tellement réduit, qu'il est difficile qu'en ville, on puisse les entreprendre.

134. En suivant notre plan, lorsque le dépôt de mendicité donnerait asile à un monteur de boîtes, on pourrait l'occuper à ce genre de travail, qui étant toujours grossièrement fait, facilite les plus mauvais ouvriers. Une portion des frais d'entretien étant à la charge du dépôt, le gain qu'il ferait sur cet individu, serait une indemnité pour lui, & le sacrifice de l'excédent de sa dépense se roit une prime pour notre fabrique, & encore cette prime n'aurait lieu qu'au cas de la plus mauvaise volonté de la part de l'ouvrier, qui en netravaillant même que quelques heures par jour, gagnerait à l'établissement au moins deux florins par jour.

135. Ce mode d'encouragement serait beaucoup plus efficace & infiniment

moins onéreux

moins onéreux, lorsque la Noble Direction de l'Hôpital accordant des secours à un artiste, au lieu de le lui remettre à lui-même en espèces ou en comestible, ou de le placer à la campagne pour y vivre dans l'oisiveté, verserait sa pension au dépôt de mendicité & que celui-ci en se chargeant de son entretien le forceroit à un genre d'occupation analogue à son savoir faire.

136. Si ce moyen était gentil, nous le crayons propre à produire un effet futur pour le présent & plus sensible encore pour l'avenir, parce que par son aide, nous nous mettrions en posture d'employer avec succès toute la vigilance possible à éviter l'avancement des Clusais. Nous garderions sans effort les branches que nous possédons & en étant soigneux à éviter leurs nouveaux apprentissages dans nos ateliers, nous concentrerions chez nous seuls, des parties importantes à leurs progrès manufacturiers, & éviterions de tomber dans cette dépendance vers laquelle nous avons marché à grands pas depuis 15 à 20 ans. Par cette méthode & en utilisant des bras qui se refusent au travail, nous les forceerions à concourir à la restauration de nos fabriques & à leur prompt rétablissement.

137. A côté de cette ressource, qui, pour les boîtes de montres communes réduirait subtilement la main d'œuvre, & la nivellerait au prix de 8^e. L'vrier, nous verrions cheminer d'un pas égal la fabrication des mouvements, même qualité, si la fabrique d'ébauche était en activité & si l'établissement formé pour apprendre à finir à nos femmes acquiert de l'accroissement pendant quelques années, à coup sûr Genève verra changer en bien sa situation ; l'aisance rentrera dans les familles dont les femmes seront occupées : leur travail sédentaire les fixera davantage aux sains domestiques, qui sont de leur ressort, elles auront moins de luxe & plus de profit qu'elles n'en ont eu jusqu'à présent, & par cela même la misère diminuer à chaque jour.

138. Au moyen de cette méthode qui s'harmonise parfaitement avec nos besoins, qui prépare lestelement les voies propres à éviter ces communions dangereuses que les innovations produisent, il nous semble qu'elle a pour elle l'avantage inappréciable de ne laisser aucun intérêt, & qu'en somme, nous opérons pour le bien de la société, puisque nous la

la débarrassons d'êtres qui sont à sa charge, pour les occuper dans des parties absolument perdues pour nous, & par conséquent sans rivalité, & que sous un autre point de vue non moins important, nous empêchons les Clusois de s'approprier ces horloges précieuses à leur avantage qu'enfin il seroit d'un prix inestimable pour Genève, de pouvoir par cette voie simple, fournir aux besoins de son commerce d'horlogerie, & partager les bénéfices des 12 à 14000 montres communes que vend chaque mois le Val de St Imier, sans que cette quantité puisse être suffisante aux besoins journaliers de la consommation.

149 Si à cette ressource nous pouvons espérer de voir se joindre & s'augmenter le nombre de nos finisseurs par l'aide de nos femmes, que l'heureuse idée de leur emploi pour obtenir de nous mêmes les bonnes qualités des montres ordinaires ; nous cravons qu'il se fera dans notre situation un changement des plus heureux. Mais nous craignons que cet essai ne soit sans fruits, si on ne s'empresse de soutenir cet établissement jusqu'à ce qu'il ait acquis assez de consistance pour cheminer seul.

148 Nous en serions d'autant plus peinés que le succès de nos femmes n'est plus douteux : il ne manque plus pour en obtenir l'effet le plus salutaire, que de l'étayer du patriotisme de nos concitoyens, non pas des sacrifices pécuniaires, mais par une préférence accordée à prix égal, aux articles que fournira cet établissement.

141 Pour notre compte, d'après des informations prises & que nous connaissons exactes, & que fortifient la bonne volonté des autres ouvriers de la fabrique, mis en activité par ce faible moyen, si nous pouvons être certains que l'écoulement des mauvemens qu'elle finira ait lieu, nous déclarons que nous ne craindrions point d'y verser des capitaux, ~~pour faire une partie de la somme de leurs talents~~, afin de contribuer de tout notre pouvoir à empêcher les Clusois d'augmenter la somme de leurs talents en horlogerie par leurs appentisages à Genève, où ils ne viennent d'abord que pour finir & qui ensuite sont bientôt des repasseurs dangereux, lorsque de préférence

nous

nous devons diriger tous nos efforts, toutes nos sollicitudes, vers tous les moyens propres à occuper ~~des personnes~~ notre population, qui par cela seul s'affranchira de cet état de misère qui l'avilit chaque jour davantage, & accable nos institutions.

142 Genève manufacturière a besoin que ses enfans travaillent en commun à la prospérité publique. Pour cet effet, il est nécessaire que la paix, l'indolence, l'insubordination, soient banniées de nos murs. Nous attendons un ferme appui de nos dignes magistrats dans cette entreprise difficile, dans cette lutte qu'il faut livrer à quelques uns de nos frères engourdis par de longs & instructueux bienfaits. Ce ne sera pas la première fois que les chefs de la République auront été appellés à servir contre l'oisiveté, ce fléau destructeur de la morale & par conséquent le poison du bonheur public.

143 L'histoire de Genève de M^r. le Professeur Picot que nous avons déjà citée, nous apprend que, " la faiméntise était considérée comme un vice honteux, & que les loix punissaient sévèrement ceux qui s'en rendoient coupables. On les attachoit à la chaîne, & on les forçait à travailler aux fortifications ; le 6 Février 1641 le Conseil arrêta que tout citoyen qu'on trouveroit mendiant dans les rues, serait conduit à la discipline. On voit sur les registres de 1622, plusieurs exemples de faiméans punis."

144 Depuis cette époque les mendians se sont carrassés, ils ne demandent plus des secours dans les rues, mais ils savent s'insinuer dans nos maisons & avoir accès vers Messieurs les Directeurs de l'hôpital, & l'expérience nous a prouvé qu'ils ne sont pas moins éloquents, ni moins nombreux qu'autrefois : aussi ne sera-ce qu'avec des moyens vigoureusement répressifs, que nous viendrons à bout de guérir notre patrie de cette lèpre qui la ronge.

145 Malgré la ~~sage~~ ^{bonne} des mesures qu'on prendra pour détruire la paix, l'efficacité sera douteuse, si nous n'attaquons le germe du mal dans sa partie morale, parce que c'est elle seule qui soutient les bonnes institutions & fait prospérer les peuples. Nous en avons d'autant plus besoin, que nos mœurs se ressentent encore des orgies, des licences sans bornes qu'enfantent

qu'entraîna une révolution meurtrière & corruptrice ; & qu'enfin lorsqu'il faut ramener une génération à des pensées calmes, à des idées saines, on est pénétré de douleur envoyant tout ce qu'il y a à faire pour arriver à ce but.

Aussi est-ce dans ce moment qu'il faut rassembler son courage pour aller plus loin, & si nous entreprenons de fixer l'attention de nos juges sur ce qui nous reste à dire sur ce point capital, c'est avec un sentiment d'inquiétude & de crainte, que communique notre faiblesse, & qui nous mettra dans l'impossibilité d'être aussi persuasif que nous le vaudrions.

146 Entrainé par l'amour du bien public, par l'altret de la vérité, de cette cruelle qui punit si souvent ceux qui s'attachent à elle & la proclament, nous allons néanmoins essayer d'émettre notre opinion sur un point fort délicat, la situation morale & religieuse de nos concitoyens. Forts de notre faiblesse même, parce que c'est sans autre prétention que l'amour du bien public, nous déduirons le résultat de nos observations, en prenant pour soutien Dieu & la patrie, & faisant des voeux pour que les moyens que nous proposer, puissent contribuer à éloigner de nous les malheurs qui nous entourent, & corroborer les réformes que nous proposons d'introduire (A)

147 Nous croyons qu'en général on est bien pénétré que nos mœurs sont moins sévères qu'autrefois, parce que la religion a été presqu'oubliée dans cette Genève dont les Temples auroient du rétenter sans cesse des louanges du Seigneur. Nous avons signalé les maux qui fondirent saurément sur nous & couvrirent nos Temples de deuil, lorsque sous les traits perçans de l'ironie, la foi de nos pères élancée ne reposa plus sur le Rêveur des Siècles : que des soi-disans Philosophes, abhorrant l'entard de la liberté, injectaient aux peuples que la religion était le plus intolérable des liens, puisqu'il s'opposait à la facilité de penser; qu'il fallait renverser cette idole aussi mensongère que l'était autrefois le Jupiter du Capitole, que la Pithie de Delphes & d'Eclusis.

148 On conçoit que des Italiens ravissois sous la triple couronne, des Espagnols asservis sous l'influence du sceptre de Philippe II & les bûchers de l'inquisition; réveillés tout-à-coup de leur engourdissement, eussent pu s'emparer d'une parfaite doctrine, qui les relevait à la fois de tous leurs devoirs superstitieux (que des moines entretiennent) & que dans leur désir,

ils eussent brisé ces liens puissans & consolateurs qui attachent l'homme à son Dieu, & les citoyens à leurs devoirs; cela se conçoit aisément; mais, que Genève si éminemment protégée par son créateur, Genève libre, qui depuis des siècles a sa faulx aux pieds la hauteur insultante de ses Ducs, qui éclairée sur la vérité imprescriptible de ses droits, rompit le prestige qui l'enchaînoit à la puissance de son Evêque, qui ensuite humilia des Pontifes Romains, & devint leur rivale par le flambeau de la réformation & des génies qu'elle possédoit; que Genève enfin du milieu de tant de biensfaits, du sein de tant de motifs de glorifier l'auteur de toutes choses; ait pu saisir avec avidité, avec enthousiasme, les doctrines de coupables & irréligieux novateurs, propres à ne laisser à l'âme, que le vague & la confusion, c'est ce que nous ne pouvons comprendre, parce qu'au milieu de nous, régnait & régne encore cette religion douce, pure, sublime & divine, contenue dans les Saints Évangiles, & professée dans nos murs sans nulle altération !

149 Que d'heureuses années s'écoulèrent depuis la réformation, au moment fatal où les beaux esprits du Siècle de Louis XIV portèrent dans notre ville cet esprit de vertige qui ne demandoit que des nouveautés. L'enchantement où nous tenoit l'esprit de Voltaire, fit place à la raison, à la sagesse de nos pères: il fallait penser comme lui, parce que la généralité des Philosophes tenaient à haine d'avoir sa profession de foi: il fallait comme lui, tourner en ridicule nos respectables ministres, appliquer à ce noble corps, si pur en lui-même, les sarcasmes dirigés contre les prêtres & les moines, & rire avec Frédéric des blasphèmes dirigés contre la religion.

150 A. Genève, la profonde moralité des personnes attachées aux audels, les mettoit à l'abri des brocards de l'étranger & commandoit le respect à nos citoyens artistes. Aussi se dédommagaient-ils de ce silence impétrieux par des plaisanteries contre la religion: il leur falloit une armoire pour entrer en lice, & il la reçurent de ce génie puissant qui naquit parmi nous. Ces écrits arrivèrent en foule, & ébranlèrent hier-tôt nos dogmes sans les renverser. Fort d'une dialectique serrée, il dirigea toutes ses attaques contre les fondemens de notre religion. Effrayé de l'œuvre impie qu'il osa commettre, & dont il

Spectateur inquiet de ces Scènes dououreuses, nous avons gémî en silence parce qu'elles produisent plus de maux que de biens, sans quel côté qu'on les envisage. D'ailleurs la suite de ce mémoire (écrit en Juin dernier) expliquera mieux que cette note ma profession de foi.

(A) Les événemens qui ont eu lieu à Rive, ces jours derniers nous engagent à déclarer en commençant ce sujet, que nous n'appartenons à aucune secte particulière que nous fréquentons régulièrement nos églises sans nous ingérer en rien dans les pénibles dénômes qui nous ont agités, & dans lesquels nous avons vu trop de mal pour y participer.

voudra composé un jour; il s'arrête, suraison si vaste, reste confondue, son esprit si exercé à suivre le fil des plus hautes conceptions, est anéanti; il connaît lui-même qu'il doute de ce qu'il avance, & qu'il faut suivre le culte de nos pères. Cette hésitation était décisive pour des cœurs purs cherchant la vérité; mais on voulloit des prétextes, pour se libérer au plutôt des douces entraves du culte des Chrétiens, & pouvoir s'abandonner au luxe, à ces nombreuses commodités de la vie, à l'abus de toutes les joaillances qu'on introduisait parmi nous, & qui reclamoient un peuple nouveau, & des pensées nouvelles. On s'indignoit que la Vénérable Compagnie osa lutter contre l'attrait du plaisir; on rongissait de colère en lisant dans nos annales que d'efforts elle avait fait autrefois pour soutenir la splendeur du culte; on s'indignoit de l'austérité pour le maintien des bonnes mœurs, d'où décaillot à grands flots ces principes sévères de morale, qui sont la base du honneur public & particulier.

Alors, nos loix quoiqu'en petit nombre, étoient suffisantes pour parer à tout & faisoient notre félicité; mais étant circonscrites dans un cadre des plus étroits, il falloit que l'ordre, que la police intérieure des consciences & des ménages, que la législation seule ne peut faire régner, fût le résultat des vertus domestiques.

151 Mais lorsque l'insouhardiment enhardie par des révoltes continues, eut assez frondé l'autorité du gouvernement, cet esprit de désordre dirigea ses traits contre les ministres des autels. Dès lors leur influence n'exista plus que de nom: tous les principes fondamentaux de la société se relâchèrent sensiblement; leur surveillance active & paternelle, fut sans effet, & le peuple bientôt accoutumé à les braver, n'eut d'autre frein dans ses passions, que des loix impuissantes, & se livra sans examen aux cruelles tourmentes qui si longtemps ont fixé parmi nous la consternation & l'effroi.

152 Comme ce n'est pas impunément qu'un peuple éclairé ne remplit pas ses devoirs religieux, que la patience du Souverain arbitre du monde se lasse, qu'il demande à chacun, selon ce qu'il a reçu; il fallait s'attendre à voir tomber sur cette ville, une multitude de maux inéanimes par nous, jusqu'à nos jours: il fallait s'attendre à un renversement total de cette antique prospérité envieée par toutes les nations: il fallait encore que les causes de notre honneur négligées par nous disparaissent & que la consternation vint frapper à la porte d'un peuple sourd à la voix d'un Dieu, qui en toute occasion, avoit tout fait pour l'enlever: il fallait

que

que la misère débant au milieu de nos riches citoyens, appellât, commandât la réflexion sur les causes d'un pareil changement; que la dépravation élevât assez la tête pour faire croire de la tolérer plus longtemps & de la sondoyer par des hérétiques, afin de leur faire sentir qu'il est important de donner une nouvelle direction à leurs largesses; il fallait enfin, que l'autorité des ministres fût assez méconue pour qu'on ne voulût reconnoître leur auguste caractère, qu'au moment où leur voix fût récitée nos temples presque déserts, des louanges du Seigneur & que dans ces lieux de recueillement, leurs yeux ne rencontrassent que quelques vieillards, quelques hommes pieux, nos femmes & nos filles. Alors commença cette désertion générale des Chrétiens aux temps glorieux de la République, où d'infâmes conspirateurs pour s'emparer de la ville, & la livrer à nos tyans chnissoient l'heure du service divin; ils répandaient des larmes amères sur un changement qui présageoit de grandes calamités.

153 Ce moment fatal est arrivé. C'est celui où nous vivons; notre punition est avérée, elle est reconnue par le programme qui sollicite les moyens de connoître par quelles causes nous sommes si malheureux, avec autant de motifs pour être le peuple le plus fortuné de ce monde. Si nous sommes accablés d'inquiétudes, & qu'un sombre avenir s'offre à nos regards, c'est que la religion n'est plus dans le cœur de la plupart de nous, que les mœurs sont trop relaxées, qu'il faut que les loix & leur sombre cortège, statuent sur tout rigorusement, ou un abus de tout: tandis que si l'influence du culte, de cette religion consolante, que nous avons reçue préside à nos décisions, la justice, l'ordre, la honneur fai seroient notre unique boussole; nous reviendrions à ces temps fortunés, où chaque année la République n'avait à juger qu'une quarantaine de procès de toute espèce.

154 Voilà la plus noble apologie des mœurs & le plus bel éloge qu'on puisse faire de la religion; tandis qu'avec notre législation actuelle & sans doute nécessaire pour suivre la marche de notre démoralisation, les tribunaux sont encombrés d'affaires, souvent simples en elles-mêmes, mais ruineuses pour les parties, qui en ne cherchant souvent qu'une simple garantie, ou un abri contre l'astuce, sont forcées de se métamorphoser en vautours.

155 Lorsque les affaires étoient réglées par une candeur réciproque, que l'ascendant, la pensée irresistible d'un Dieu vengeur du parjure & rémunérateur se représentoit à nous, & commandoit l'observance de nos devoirs, que

les

les pères & mères gravoient de bonne heure dans le cœur de leurs enfants la crainte & le respect pour le créateur; avec elle se huroit celle du juste & de l'injuste: leur soumission pour les auteurs de leurs jours étoit sans bornes; ils n'étoient pas méprisés comme la plupart le sont aujourd'hui, & leur envie s'écouloit durement sans être appellés comme à présent à boire jusqu'à la lie la coupe amère & empoisonnée que leur verre à grands flots l'irréligion & l'isolement qu'elle traîne à sa suite. Autrefois les enfants connoissoient l'autorité paternelle; cette autorité légitime étoit respectée parce qu'on leur avoit appris l'obéissance & la soumission avec leur éducation morale. Maintenant, affranchis de tout en sortant d'apprentissage, ils se débarrassent au plaisir de leur tendre surveillance, & s'ils ne peuvent rompre ce lien que l'amour paternel a rendu quelquefois trop élastique, c'est souvent pour plusieurs un motif de haine, qui rend la rupture plus éclatante.

156 Par suite du défaut d'instruction religieuse & de surveillance de la part des pères & mères: il est scandaleux de voir & d'entendre des enfants de 10 à 12 ans vomir les imprécations les plus obscènes contre quoi que ce soit qui les contrarie. Des parents, des amis, des personnes raisonnables les entendent sans les reprendre: ils paraissent surpris de plaisir de leur entendre proferer des blasphèmes. Ils ignorent que lorsque les pères étoient respectés de leurs fils, c'étoit dans le temps mémorable où l'on punissait un enfant blasphemateur: que de Tissot nous aurions à battre, si nous voulions purger l'Etat, des parents de ceux qui osent insulter la Providence.

157 Autant de maux il faut enfin apporter des moyens réparateurs: il faut que Grenève entourée d'immeubles ressources, brille d'un nouvel éclat & que le hienfuit de sa restauration politique après de si longs dé-sastres soit couronnée par sa restauration morale. Ce n'est qu'en la faisant marcher de front avec nos autres réformes, que nous arriverons au terme désiré par tous les bons citoyens. C'est par leur secours qu'on chevira davantage la patrie, que le respect pour les loix, pour nos magistrats prendra ce beau caractère d'une soumission éclairée par la justice.

158 Pour marcher dignement & avec succès dans cette entreprise il faut donner

daunter à la Vénérable Compagnie toute l'influence possible dans la surveillance des moeurs. Pour cet effet, ils doivent comme ministres des autels obtenir toute la déférence possible, en harmonie cependant avec nos loix. Mais pour l'obtenir, il faut qu'elle même se prête au bien qu'on attend de ses nobles fonctions, & pour inspirer plus de respect, nous croyons important que les ministres ne puissent jamais paraître en vue sans être costumés conformément à leur vocation.

159 On sait que le langage des signes n'est jamais muet pour le peuple & la robe sacerdotale commande d'avance le respect, parce qu'elle annonce un emploi émanant du culte divin, & cela est si vrai qu'on ne rencontre jamais un pasteur allant prêcher, sans le saluer. On le heurte dans les rues sans vouloir le reconnoître, lorsqu'il n'est pas en fonction.

160 Turenne accablé sous le poids des ans, étoit oublié à la cour, & remplacé au champ d'honneur. Mais son cœur encore avide de la considération publique la recherchoit, & chaque jour il se promenoit aux Tuilleries avec les marques du huit rang qu'il avoit occupé. Ses habits n'étoient plus de mode, il paroisoit même ridicule à la jeunesse: en le voyant on oubliait tout-à-coup l'vieillesse & le costume du hiers, on l'entouroit, on se pressoit pour le voir; les mères racontoit ses victoires à leurs enfants, & malgré les glaces de l'âge, & sa mise presque singulière, il étoit toujours plus grand que ceux auxquels il avoit cédé le pas: à la faveur de cette ruse, il retrouvoit plus d'honneurs qu'il n'en avoit perdu.

161 On se presseroit moins sans doute contre nos ministres en robes, mais on ne passerait jamais près d'eux sans les saluer: les enfants imiteroient les vieillards, & le respect se gravoit dans leurs jennes coërs. Aussi est-il facile de concevoir le favorable accès que cela leur donneroit dans les familles. Il nous semble que nos pasteurs appellés à soutenir un rang honorable dans la société, à éléver une famille souvent nombreuse, ne reçoivent pas un émolument proportionné aux dépenses qu'ils sont forcés de faire.

162 Pour y subvenir il faut qu'ils creent des pensionnats, ou qu'ils donnent des leçons particulières: par cet emploi de leur temps, ils se précisent hors de leurs fonctions, & il en résulte de grands inconveniens pour leur

leur bâton qu'ils ne peuvent visiter qu'une fois l'an : ils sont bien au point au fait de ce qui se passe dans les familles, & malgré leur zèle, leur excessive bonté, leur vigilance, ils ne peuvent assez visiter & fréquenter ceux qui sont commis à leurs soins : quelques-uns même sont forcés de sauter plus que l'heure avant de pouvoir faire leur visite pastorale. Que de personnes désirent vain leurs visites ! Et cela seul n'est-ce pas un des premiers liens du faiseau organisateur de rompu ; porter ses ouailles aux reproches envers un corps si respectable, n'est-ce pas une calamité qui en engendre mille autres, & un prétexte à l'irreligieux, aux personnes immorales, qui ne sont jamais plus contenues, que lorsqu'elles peuvent fronder une autorité quelconque.

163 Il nous semble que c'est un grand malheur, & que des courses fréquentes dans les maisons de leurs dixaines entretiendraient cette douce harmonie cette confiance si salutaire, entre les pasteurs & les fidèles. Ne serait-il pas convenant, qu'une fois qu'un quartier leur est échu par le sort, ils ne pussent point en changer, afin que connaissant plus exactement leurs ressortissans, ils pussent leur être plus utiles sans les rapports spirituels & temporals : si dans la division existante il y en a de trop pénibles qu'on en retranche une portion pour la joindre à une moins fâchante ; ou, que le lucre attaché à la place, compense l'augmentation de peine qu'elle donne dans sa gestion.

164 On sait qu'il est divers points de contact qui dans les ménages, n'étaient pas en harmonie, y produisent l'aigreur. Ces brouillemens après ne peuvent être causés qu'après une longue fréquentation des ministres, & en s'identifiant avec ceux qui les composent, lorsqu'ils ont obtenu la précieuse confiance des chefs de famille, ils deviennent les amis, les conseilteurs, des inquiets, des affligés, des malheureux enfin, & cette supériorité que leur donne leur savoir, l'importance de leur vocation, l'esprit de paix de charité qu'ils professent, sont un brame salutaire qu'ils appliquent sur les blessures de leurs brebis. Que peut repliquer la brutalité d'un individu aux paroles de honte & de sagesse qui sortent de leur bouche ? Quel ascendant est plus fort que celui de la religion, qui commande le support, la patience contre les vexations, contre l'adversité, & sollicite des Chrétiens une résignation profonde, dans l'espoir d'une récompense plus grande que le mal qu'on souffre.

165 Pourquoi ne verrions-nous pas renoncer les biensfaits de leur influence

sur les mœurs & ne l'exerceraien't-ils plus, dans un cas grave & souvent urgence, où les loix se trahissent. S'ils pouvoient être écoutés avec respect, verrions-nous le luxe incompréhensible de nos domestiques, qui nous force à porter sur leur compte des jugemens souvent faux, mais qui sont cependant basés sur la modicité de leur gain, qui ne leur permet point cet excès de dépense, sans quelque genre d'inconduite. (I)

166 Il est impossible de lire sans regret de leur désuétude les pugnes de notre histoire, où ce corps si respectable, installé dans l'intérieur de nos maisons, connoissoit le plus ^{petit} évac qui s'y commettait, & travailloit de suite à y rétablir l'ordre. S'il apprenoit qu'une domestique eut oublié ses devoirs elle étoit citée devant ce tribunal, qui ne punissoit que par des exhortations. Souvent les maîtres étaient forcés d'y comparaître comme coupables de négligence, & les leçons paternelles qu'ils recevoient, étoit une mortification assez grave, pour réprimer leur manque de surveillance.

167 Quoique tant commandé le retour de nos antiques usages, pour en affaiblir le besoin, on nous objétera, que la mutation des individus, qui s'apprêter sans cesse par les changemens de quartier, nuit à ce projet. Nous observerons, qu'ordinairement les appartemens se louent pour 2, 3 ou 4 ans, & que beaucoup de locataires une fois installés, y passent en général plus d'un bail : qu'en autre, comme chaque année il y a peu de dérangement, il seroit bien facile au ministre de la dixaine d'où ils sortent, d'instruire leur nouveau pasteur, de leur conduite, de leurs mœurs, de leur caractère. Cette surveillance seroit un préservatif contre l'inconduite en général. Nous ne verrions point de belles dames, portant robes garnies & des plumes au tout autre attirail, qui étoit beaucoup trop de luxe, oser solliciter des sécains qui ne leur sont point dûs, à aucun titre, soit pour elles, soit pour leurs parens. Nous n'en verrions point d'autres dans des cas de maladie, saigner leurs

(I) Un écrivain nous l'a dit : „Le luxe est le fruit amer des misères publiques, si nous pouvions étailler tous les maux qu'il en cause, quelle guerre sourde il faudra nos ménages, que de désordres il traîne à sa suite par la dépravation des filles de nos campagnards qui viennent nous servir, nous serions étonnés d'avoir si longtemps fermé les yeux sur leur parure recherchée ; & chaque père de famille qui verrait comme nous, de ces imprudentes aller au village visiter leurs parens en robes de percale, brodées & des fraises en tul, les chasserait de sa maison comme indignes d'habiter avec d'honnêtes gens.

filles de manière à hâter leur mort, pour se débarrasser d'elles par une inhumanité révoltante, ni de parens assez dévoués, pour laisser pourrir les pieds d'un enfant.

168 En admettant la possibilité d'obtenir un tel changement, nous croyons nécessaire de donner à nos ministres un appointement proportionné aux services & aux soins continus qu'on attend de leur zèle, afin qu'ils pussent se vouer en entier & sans réserve à leur noble vocation; si toutefois les revenus de la société économique ne lui permettoit pas d'augmenter leur traitement; le Conseil d'Etat ne rencontreroit sans doute aucune opposition, lorsque dans son budget il présenteroit un impôt pour un objet si important. Mais, si contre toute attente la nature des besoins financiers contrariait cette addition à nos dépenses, n'oublions point que le Genevois est généreux, qu'il donne abondamment dans toutes les collectes, & que leur excessive liberalité nous fournira au-delà de nos besoins; l'excédent de ces dons formeroit une bourse dans laquelle on puiseroit des fonds pour soulager les familles connues pour être dans un urgent besoin.

169 Qu'on nous pardonne d'osier donner des conseils sur un point si délicat; mais nous nous sommes promis de dire toute la vérité, sur les causes du malheur de nos concitoyens & nous voulons être fidèles à notre engagement. Loin de nous l'idée de déplaire à nos chers Pasteurs; nous avons été énervés à aborder cette matière, parce que la plupart sentent qu'il faut une organisation nouvelle dans leurs attributs, dans la division & l'étendue de leurs pouvoirs, afin d'opérer le bien qu'ils désirent avec ardeur. Peut-être avons ^{nos} indiqué une route peu convenante dans bien des points: si nous l'avons fait, c'est par ignorance, & non par aucun autre sentiment.

170 Nous avons dit (paragraphe 41) qu'il était nécessaire de réhausser la place de Dizenier, dont l'autorité aussi nulle que basse, n'est utile à rien, tandis que si l'on était sanguin de mettre dans ces emplois des personnes influentes par leur crédit & leurs mœurs, ils deviendroient du plus grand secours dans les réformes à faire, parce qu'ils seraient placés comme des sentinelles avancées, qui diminueroient la peine des ministres, à l'autorité desquels on n'aurait recours que dans des cas graves, afin de ménager.

ménager le développement de leur pouvoir. Lorsque des Dizeniers seroient tels que nous le désirons, il seroit difficile à un assiége d'aller au cerce dépasser les secours qu'on lui donne ou de les employer autrement qu'au hasard de son ménage. (2)

171 Il nous semble que c'est en faisant marcher d'un pas lent & ferme ces nombreux changemens, que nous viendrons à bout de rendre à la santé ce corps intéressant & malade, qui fait l'objet de nos sollicitudes; par la nature de ses douleurs, il nous a indiqué où de ces cancers malins qui après avoir dévoré la substance qui l'entoure, s'insinue par tous les canaux, attaque de tous les côtés, les principes de la vie du souffrant & le fait périr.

172 Tel serait l'état de nos concitoyens si des personnes respectables, aimées de l'humanité, dévouées au bien public ne venoient qu'imparfaitement à leurs secours; c'est à-dire, avec rien que de l'or. Nous en sentirions d'autant mieux l'importance, si nous jettons les yeux sur une nation riche & puissante, dont les enfants gémissent dans un dénuement absolu. Nous le voyons chaque année augmenter son budget de sommes énormes pour l'entretien des pauvres manufacturiers, réduits à manquer du strict nécessaire, parce que le génie & l'ambition d'un homme a changé les besoins de l'Europe, & force ce peuple industrieux à végéter au milieu des plus belles conception des Arts. L'Angleterre a à lutter contre l'ostenacité du continent qui veut se passer d'elle & dévelope dans ce but & chaque jour de nouvelles ressources.

173 C'est pourquoi, sans nulle espérance d'amélioration, on voit s'accroître toutes les années les impôts destinés aux malheureux sans qu'on puisse assigner l'époque de leur terme. La cause en est simple. Il faut qu'elle abîte les manufactures du continent, ou qu'elle soit terrassée par elle; parce que ses nombreux métiers, ses machines ingénieuses sont destinées à approvisionner le monde, & qu'une multitude de bras sont sans occupation, que les ateliers sont fermés ou presque sans

(2) Si les ministres & les dizeniers avoient une conférence chaque quinzaine avec Messieurs les médecins, nous croyons qu'elle seroit des plus salutaires; parce qu'ils voient les familles dans des moments éprouvants; dans des circonstances qui mettent à nu, les moyens de celles qui sont affligées par des maladies & dont la plupart saufent silencieusement; alors le Pasteur se présentant à propos n'arrive pas les mains vides, & son influence devient plus positive.

activité, & qu'enfin il est impossible avec les loix de donner une autre direction à l'industrie d'une population nombreuse. La nécessité seule commande ces changemens, ils s'opèrent avec une extrême lenteur, & sans une amélioration sensible pour la génération actuelle qu'il faut néanmoins alimenter. Qu'en autre, le poids des impôts déjà trop pesants s'augmente dans une progression fatale pour l'avenir; & inquiète un gouvernement assez sage pour ignorer cette maxime d'un grand écrivain, on ne commande qu'à ceux qui ont quelque chose; L'autorité coûte sur ceux qui n'ont rien. (3)

174 Voilà à quel point nous descendrions nous mêmes si par de fausses mesures, des négligences, nous perdions de vue l'agrandissement de nos voisins, qui chaque année nous enlèvent une portion des ressources qui nous restent. Pour éviter un pareil écueil nous devons nous réunir pour mettre un terme à la stagnation de nos fabriques en les facilitant à jouer le rôle qui leur est assigné dans le commerce.

(3) Pour avoir une idée de la situation critique des Anglois, il ne faut que connaître les comptes rendus au commencement de cette année pour les taxes destinées en général au soulagement des pauvres manufacturiers dans l'Angleterre & le pays de Galles. En 1813 elles s'élevaient à St. £. 6,646,841

1814,	—	2	8,388,973
1815,	—	2	7,457,675

St. £. 22,493,489
ou autres objets suivant une moyenne de 714,786
£. 238,262 par an fait pour 3 années St. £. 23,218,275

Suit 536, 998, 600 Francs. Nous ne connaissons pas les résultats des années subsequentes, mais il est facile de découvrir la cause de cette baisse épouvantable qui a eu lieu dès 1814 sur les marchandises anglaises & qui entraîne nos marchands de toiles de coton; sans avoir pu atteindre encore de trop près nos grands fabriquans de la Suisse. Mais ils en viendront là avant longtemps, si la Diète Helvétique ne prend pas des mesures pour repousser les marchandises anglaises dont un Monde. En prenant la moyenne des sommes perçues par les taxes de 1813, 1814 & 1815 & qui depuis ont encore augmenté on obtiendra une somme de St. £. 7,497,827; 13⁴. par an qui sont versées entre les mains des principaux fabriquans au profit du nombre d'ouvriers qu'ils occupent; en sorte que ces sommes payées par la masse de la nation, pour l'entretien des pauvres, ne sont point versées comme chez nous pour démunir des paroisses; mais données comme des primes pour que les chefs de fabriques puissent rivaliser avec succès, avec les établissements du continent.

Avec un pareil système l'Angleterre devrait ayant peu comme autrefois redevenir la maîtresse

qui en est le résultat: ne leur donner aucune entrave, les encourager, les soutenir, & avoir toujours présent à l'esprit, que le monde ne connaît encore que Genève, & bien peu Neuchâtel, pour la fabrication des montres.

175 Ah! Si le génie manufacturier de l'Angleterre n'avait à cicatriser qu'une blessure comme l'antrête, qu'elle vit comme nous sa réputation dépasser les mers, qu'elle peut non seulement partager les produits d'un commerce illimité, mais se l'approprier, & mettre un terme à la misère publique, sans doute l'effort qu'il faudrait faire serait sollicité par tous les Anglois. Il l'est aussi par le cri de tous les bons Genevois. Chacun de nous appelle un changement qui doit calmer tant d'angoisses, & nous en avons la preuve dans le zèle, les libéralités de nos excellens citoyens, qui ne demandent qu'à connaître un moyen sur pour arriver à ce but désiré. En attendant, on vaît avec plaisir qu'on s'occupe de l'amélioration de nos fabriques; qu'à force de sonder soigneusement leurs pluies, on trouve des indices certains d'une prompte guérison.

176 Déjà, relativement à la bijouterie, il ne reste point de doute qu'on n'admette l'or à 14 Karats, & cette concession inappréciable redonnera de l'activité à une branche d'industrie précieuse pour Genève. L'opinion de plusieurs personnes non attachées au commerce, était il y a quelques mois fortement prononcée contre cette innovation, des fabriquans même la redoutaient, préférant leur situation à un mieux douteux par la nature de leurs affaires. Néanmoins, dans l'une & l'autre classe, les discussions réitérées, ont produit avec clarté, la nécessité d'introduire ce genre nouveau pour nous.

177 Personne ne peut se dissimuler une grande vérité; c'est que l'opposition que nous avons manifestée, à nous approprier le mode de fabrication Neuchâteloise nous a fait perdre plusieurs branches du commerce d'horlogerie. Nous disions il y a 25 ou 30 ans. Notre réputation est établie sur le rivage, l'océan fait faire à nos voisins leurs méchantes montres, Genève planera toujours sur eux & ainsi condamné notre chère réputation. Le temps a prouvé l'absurdité d'un pareil raisonnement, & néanmoins quelques per-

tresses du commerce, mais ces divers genres d'industrie qui à présent sont nos principales occupations, sont maintenant le sujet d'une si grande population, qu'elle aura longtemps à continuer ces sacrifices, dont on obtiendroit la nullité, si nous de notre côté nous prenions la même marche. Si on avait commencé assez tôt, nous n'aurions pris en la doulour de voir souffrir si cruellement, nos confédérés des petits Cantons.

Sonnes tiennent encore le même langage relativement à la bijouterie à 14 Karats.

178 L'honneur d'une fabrique, n'est nullement comparable à celui d'un homme ou d'une femme, qui, s'ils dérogent aux usages, aux bienséances, aux préjugés reçus, & se mettent dans une situation difficile qui l'uisse sur leur compte, des ombres, que le temps a souvent peine à faire disparaître. Une fabrique, pour être sur un pied respectable doit fournir tous les objets qui lui sont demandés, & qui sont de sa compétence. Le marchand horloger qui croit pour cette réputation, ne redoute point de former sa pacotille de montres d'or de 3 à 30 Louis pièce, & de montres d'argent de 10 à 60 francs : il va plus loin, il l'augmente d'horlogerie & de bijouterie d'un blé d'or, & plus encore de montres de cuivre doré ou Christalisé, lesquels objets se vendent dans les mêmes pays où l'on prétend que notre réputation sera détruite, si nous osons fabriquer de l'or à 14 Karats.

179 Si la réputation du marchand & celle de Genève n'a pas souffert des mélanges des matières imitant l'or qui composent sa pacotille. Si les fabriques de Paris & de Lyon travaillent des objets d'ornement avec l'or le plus fin, & font ces mêmes articles en faux sans que la leur en soit altérée : s'il est constant que l'Allemagne prend sur notre fabrique de bijouterie un ascendant qui nous menace sérieusement, qu'ils ne peuvent suffire aux demandes de l'étranger, & plus encore à celles de nos propres marchands Genevois; nul doute que c'est un bien d'admettre l'or à 14 Karats. Mais nous allons plus loin; si nous pouvons prouver que l'Italie & le Levant font des achats considérables de l'or à ce dernier titre, nous demandons où est la convenance de différer encore d'accorder la permission de le travailler.

180 Chaque fois qu'un concours de circonstances a réclamé aussi impérieusement la nécessité de quelque changement, il est difficile de trouver un exemple qui prouve qu'on doit renvoyer encore. Les objections spéciales, les convenances, l'homme fait induit en erreur, ou flattant dans ses décisions, qui l'ont repoussé une chose salutaire s'ument chaque jour, car plus on réfléchit, moins on peut comprendre que la même cause qui produit par un commerce licite & un travail laborieux, l'existence fortunée d'une contrée

contrée entière, puisse devenir funeste à celle qui opérant à peu près dans ce sens sauroit s'approprier les mêmes ressources, lorsque sur tout les convenances ne sont point contestées, & qu'on ne met en avant qu'un seul motif, notre réputation en souffrira.

181 Encore un exemple & nous avons fini. Les marchands horlogers de Paris ont décrié sans cesse la fabrication Genevoise. Nous les avons laissé venir leurs injures & nous nous sommes appropriés leur établissement de belle horlogerie qui donnait un si beau lustre à cette ville. Leur commerce n'existe que par nous. C'est ainsi que nous nous sommes conduits envers les Neuchâtelois & ils se sont rendus nos fournisseurs; & rien n'est plus naturel, parce que le négociant & le consommateur ont bon gré, malgré leurs préventions, une tendance à acheter ce qui leur plaît également, & qui coûte le moins. Si nous ne pouvons refuter ces vérités, nous devons craindre qu'avant peu les bijoutiers Allemands ne fassent tomber nos fabriques de bijouterie, qui certainement jouent un grand rôle dans la réputation manufacturière de Genève & lui sont d'un grand secours pour la décoration de tous les objets de goût: c'est pourquoi nous prions qu'on prenne sérieusement en considération leurs moyens d'existence.

182 Si sans nous effrayer de tant de changemens, nous pouvons les appliquer à notre restauration, nous osons nous flatter que la situation morale, & industrielle de Genève prendra un nouvel essor, que le honneur, l'aisance, réjouira les familles; que la religion venant s'asseoir au milieu d'elles, bannira les nombreux désordres qui s'y sont introduits: de son influence naîtra l'amour du travail, il fera disparaître ce luxe corrupteur, si au terrible, qui conduit au mal par la pente d'une vanité encensée. Alors nous n'aurons plus la douleur de voir les pères & mères abandonnés de leurs enfants. Cette obligation de saigner leur vieillesse sera une tâche douce à remplir, parce que plus on connaît ses devoirs, & plus on devient scrupuleux à les observer. Mais pour s'y livrer avec affection, il ne faut pas attendre que les loix l'ordonnent; elles n'ont pas gardé le silence sur ce point important, néanmoins pour nous, elles sont muettes. D'ailleurs il vaut mieux faire parler le sentiment qu'un code, & cette tâche n'est que dure-sort de nos ministres; que le résultat de leur influence morale & de l'éducation

cation des enfans; le bon exemple agit plus sur leur esprit que nulle raisonnement. Nous pourrions encore étendre ce travail qui ne nous paraît qu'ébruché, mais, Messieurs, vous développerez dans vos coeurs, mieux que nous ne saurions le faire, les moyens que nous avons proposé & les conséquences qui en dérivent.

183 Cet ouvrage déjà bien long pour nous, & plus encore pour vous a en besoin de votre indulgence. Nous y comptons d'avance, & enhardis par cet espoir, nous vous avons ouvert notre cœur. Nous vous avons indiqué de nombreux changemens à opérer, & si malgré notre timidité à les hazarder, nous l'avons fait, nous nous sommes reposés sur la sagesse, la prudence, les lumières de nos juges, qui savent avec quelle lenteur il faut agir, pour obtenir de favorables résultats. Ils consulteront plutôt la voix impérieuse de la nécessité, que nos propres vues. Si elles sont dangereuses elles seront repoussées, si elles sont salutaires, elles aplauront la voie difficile qu'il faut parcourir.

184 Dans les situations délicates où n'est fort qu'avec l'influence de l'opinion, qui garantit le succès des réformes: sans elle tant dévient obstacle, on marche entouré d'écueils, & souvent après des siècles, on se ressent d'une fausse mesure, prise avec trop de précipitation, ou, négligée par trop d'insouciance dans le moment opportun pour la mettre en pratique. C'est par ce raisonnement que nous avons été entraînés à vous faire part de nos pensées.

185 Pourquoi (nous sommes nous dit souvent en composant cet ouvrage) la faiblesse de nos lumières est-elle si disproportionnée à l'ardeur du zèle qui nous porte à prendre la plume? Comment de fois il nous a fait sentir que nous étions accablés de la grandeur de notre sujet. Il fallait pour un plan si compliqué, un écrivain profond, doué d'une Eloquence persuasive, pour faire sentir les vérités dont il veut faire l'application. Mais qu'an nous excuse, nous avons fait tous nos efforts, & tant petits qu'ils soient relativement à ceux que d'autres plus heureux auront fait, si une seule de nos idées peut-être salutaire, ou, donner naissance à d'autres, nous nous applaudirons d'avoir essayé de contribuer autant qu'il étoit en nous au honneur de nos concitoyens.

*FIN.

(A) parag. 89) Nous l'avons dit; si le nombre de nos paresseux s'est accru pendant ces dernières années, nous ne devons nous en prendre qu'à nous mêmes.

En somme, notre population ne vaut pas moins, tant s'en faut que celle des autres pays, & nous pourrions présenter la concernant, un tableau bien flattant, de nos mœurs, de nos usages, de notre propreté, de ce sentiment d'honneur qui est devenu le seul pivot des affaires, & qui prouve que nous possédons éminemment l'amour des vertus publiques & particulières. Si selon nous ce mot honneur étoit dirigé par un sentiment plus fort, la Religion, il seroit susceptible de nous élever de beaucoup au dessus des autres peuples.

La noblesse de ces sentiments existe dans toutes les classes de notre nombreuse famille, & si nous faisions l'énumération des personnes pauvres & respectables, qui sans secours étrangers, pourvoient à leurs besoins, celui des veuves chargées d'enfants qui à force de peine & d'économie supportent le fardeau qui les accable, nous serions étonnés de leur courage, comme de leur résignation.

Nous venons de dire que si l'honneur qui est en général notre boussole, étoit guidé par la religion, il nous rendroit supérieur aux autres peuples, parce qu'il le rendroit plus fort, plus délicat & déviendroit par son secours le véhicule de toutes les vertus. Cette idée nous est venue, en voyant avec quel abandon de confiance on traite les affaires ordinaires de la fabrique, même les affaires les plus insignifiantes. En voyant des enfans de 12 à 13 ans, portant sans cesse, d'une extrémité de la ville à l'autre des matières d'or souvent d'une grande valeur; les déposer quelquefois pendant des heures dans des allées, pour s'amuser entr'eux, sans que jamais il arrive aucun mal. Il semble que tout est confié à la loi publique, qui surveille silencieusement la sûreté de chacun.

C'est avec un plaisir indicible que nous avions vu ces mêmes enfans, livrer les marchandises qu'ils apportent sans recipisé, ou aller compter de l'argent de jour & de nuit, sans que nos tribunaux aient à punir quelque ilus. quelques vols, lorsque ces petits commissionnaires appartiennent en général à des pauvres pauvres, pour lesquels un boîtier de montres, une fabriquer en or seroit une petite fortune, puisque ces enfans, leurs pères & mères manquent souvent de pain.

Puisque ces inconveniens n'ont pas lieu, c'est sans contredit parce que la nation Genevoise possède à fond ces idées honorables, qui lui font prendre en horreur ces escroqueries qui dans d'autres endroits se répètent si souvent.

Mais on est bien plus frappé de ce caractère quand par malheur pour nous, un de nos concitoyens s'abstient lui-même, commet de ces fautes graves qui ordonnent aux loix de sevir contre lui. Alors semblable à une famille des plus unies, le peuple entier déplore la nécessité de punir un coupable qui lui appartient, & le magistrat comme un père tendre, obéissant à la sûreté publique, condamne le malheureux en adoucissant la peine qu'il pourroit lui infliger.

Exemple unique dans l'histoire, mais qui à lui seul donne une mesure fixe du caractère

caractère national & le place à cette hauteur qui attire une juste admiration.

(B parag. 100) Oui sans doute, il seroit convenant de Genève d'auoir au moins Cluses, si nous pouvions le faire d'un seul coup de massue & les faire disparaître de la terre, ou plutôt leur faire renoncer à leurs occupations d'horlogerie ; mais dans une conjoncture aussi délicate qu'est la nôtre, marchant entre des ecueils, voulant obvier aux maux de la Patrie, nous devons éviter des maux plus grands qui nous attendent, & prendre un terme moyen, qui de part & d'autre, blesse le moins possible les intérêts opposés qui se trouvent en contact.

Nous établissons en fait que plus des 19/20^{me} des montres qui se fabriquent, les mouvements en blanc, ou ébauchés, sortent des fabriques de Tupy, de Beaucourt, Humblet Frères, de Fontaine Melan & Cluses.

Il est constant que la fabrique de Neuchâtel n'a pris le pas sur la nôtre qu'en faisant mieux & à plus bas prix que nous ; il est hors de doute qu'en mauvais ouvrages Cluses nous a approvisionné jusqu'à présent. Que cette ville & ses environs établissent le blanc & le finissage des montres de col & des montres simples à collier & à la Turque que nous faisons. Plus, elle finit les roulages des répétitions communes dont nous avons besoin. Voilà sa situation, que lui manque-t-il ? Des professionnels. Il ne lui faut que de l'argent & une bonne tête pour augmenter sa fabrication & devenir pour nous une seconde rivale, qui, en prenant de l'essor, deviendrait plus dangereuse que la première, par son ardeur au travail, son peu de besoin & sa misère.

En recapitulant exactement ce qui nous reste dans la fabrication de l'horlogerie, on ne peut se dissimuler que nous sommes mal placés, qu'il faut soigneusement éviter d'augmenter le nombre de nos adversaires, que pour en venir là, il ne faut pas que Genève veuille exclure Cluses, il faut si puis m'exprimer ainsi, lui laisser un os à ronger..... Si nous le pouvons.

Dans ce but, nous devons nous attacher à reconquérir la fabrication des horloges montres courantes, & celle des répétitions communes, des réveils, comme nous l'avons indiqué. Cette fabrication occupera une suffisante quantité de bras, pour que ceux qui peuvent se vouer à cette partie de l'horlogerie soient suffisamment occupés. Nous n'indiquons que ces trois articles parce qu'il est impossible qu'avec une fabrication plus inférieure nos ouvriers de la ville puissent subvenir à leurs besoins, & faire concurrence à Neuchâtel, point essentiel à atteindre.

C'en'est pas sur de simples conjectures, que nous fondons cette nécessité de reintegrer à Genève la fabrication des montres hautes qualités, & celle des répétitions communes, mais sur des faits résultans de l'expérience de nos voisins (1)

Les trois grands villages de la fabrique de Neuchâtel, ceux où il y a le plus de luxe & de commerce sont la Chaux-de-Fond, le Locle & Fleurier. Dans chacun d'eux parce qu'il y a plus de luxe & de commerce, il faut que les ouvriers gagnent plus qu'ailleurs. Pour

(1) On aurait peine à croire l'énorme quantité de répétitions communes qui se fabriquent chez nos voisins. En élevant leur nombre à 26 ou 28,000 par an, ce n'est pas trop. Nous connaissons une seule maison de Genève qui expédie aux établisseurs de répétitions de 9 à 10,000 cadans d'or par année, soit de 8 à 900 par mois.

arriver à ce but, les deux premiers villages se sont appropriés la fabrication des répétitions, des réveils, & le dernier celle de l'horlogerie superfine. Tous les hameaux voisins confectionnent des qualités inférieures, & quoiqu'ils gagnent moins, au bout de l'an chacun de ses ouvriers a honorairement vécu.

A mesure qu'on s'éloigne de ces foyers de luxe, & de dépenses superflues, les besoins diminuent. La Sagne, distante de une lieue & demie de Chaux-de-Fond, & de deux lieux du Locle offre déjà un intermédiaire dans ses besoins & par conséquent dans ses prix, & à mesure qu'on s'enfonce dans les montagnes, ils diminuent dans une progression toujours relative aux besoins des ouvriers qui les habitent.

Renard, situé à une lieue de Chaux-de-Fond, tient la même place dans les prix que La Sagne, avec une légère différence en moins, que nous attribuons à ce que ce village est exposé à la seule influence de Chaux-de-Fond, tandis que La Sagne est soumis à celle du Locle & de Chaux-de-Fond.

Une lieue & demi plus loin que Renard & à trois lieues de Chaux-de-Fond on rencontre Sonvillers plus abrité du luxe par sa distance. Ce village prend une partie du caractère & de l'économie des Clusois. Ce sont des montagnards plus dégagés encore des besoins factices de la vie qu'à Renard, qui aussi ont moins d'éducation, gagnent un peu plus aisement sur leurs ouvrages, & les vendent infiniment meilleur marché que les précédens. Une demi lieue plus loin en suivant la même chaîne est le vallon de St. Imer. Il est tout étroit, presqu' appuyé aux montagnes qui le bordent ; son village se rapproche beaucoup plus que les autres de l'idée qu'on se forme d'un pays montueux & de peu de ressources agricoles ; l'éducation y est plus négligée qu'ailleurs ; en général, leurs mœurs, leurs goûts, leurs habitudes paraissent en tout conformes à celles du Fauçigny.

Villeret qui est à une très petite distance présente le même point de vue. C'est dans ces deux villages que s'est fixée la fabrication de l'horlogerie commune. Le peu de grâce & de fortune des habitans, leur extrême sobrieté, leur permet de ne s'occuper que du genre de fabrication le plus bas & le plus demandé, mais comme il en fait beaucoup, ils gagnent encore leur chétive existence, en fournit au commerce des montres de 8, 9 & 10 francs. Depuis qu'ils travaillent à l'horlogerie, il n'y a point eu d'exemple que leurs ouvriers aient voulu surpasser leurs voisins en talent. Aucun d'eux n'a encore pensé à faire une montre à réveil & encore moins une répétition.

Tel est le résultat d'une éducation grossière, du peu d'éducation qu'elle produit & de la pente qu'on suit insensiblement sans s'en apercevoir, lorsque l'habitude a consacré le genre de travail d'un homme, d'une famille & même d'un village. (2)

C'est lorsqu'on veut combiner les besoins des ouvriers avec leur lucrat, qu'on sent la nécessité de donner un gain proportionné, mais plus grand aux habitans des villages

(2) Les mêmes cas se répètent de la même manière à Cluses, Sionziers, Mont-Saxonnex &c. & dans le Fauçigny, la main d'œuvre y est encore plus subdivisée qu'en Suisse ; mais plus qu'au vallon de St. Imer, il y a un grand nombre de bons faiseurs de mouvements, di pignons, & de filisseurs, qui peuvent jeter tout à coup le germe de plusieurs qualités d'horlogerie ; principe qu'il faut détruire, en ne leur demandant que des finissages très courus.

rapprochés des points qui donnent le ton aulx, à la mode, & aux diverses usances de la vie; parce qu'ils sont maîtrisés par l'exemple, & entraînés par le torrent. Aussi nous les voyons se classer d'eux-mêmes, avec une harmonie parfaite, assimilée à ce qu'on doit attendre de leur travail, & au genre plus ou moins productif auquel ils se rattachent. Il résulte de ces rapprochemens que devant profiter de l'expérience de nos voisins, pour arriver plus directement à notre but, il ne faut pas vouloir concentrer exclusivement dans Genève toutes les réformes dont nous avons besoin, parce que par cette méthode nous augmenterions le nombre des bras, qu'il faudroit en créer de nouveaux pour cette partie ingrate & qu'enfin nous serions embarrassés des Clusois.

Ne nous dissimulons point qu'une manufacture composée d'une grande partie de la population d'un état, n'est complète, que, lorsqu'elle peut fournir au commerce toutes les qualités qu'il reclame, motif puissant pour nous servir de Cluses. 2° Qu'un établissement de ce genre fixé dans tel astel lieu ne peut se transplanter ailleurs, qu'à la suite d'une longue succession d'années, d'une volonté forte & saine de la part des personnes intéressées à sa réussite & des dépenses incalculables. Cette suite naturelle de choses acquiert toujours plus d'empire, lorsque l'intérêt de la nation se trouve compromis, & comme les Savoyards n'avaient qu'à souffrir d'une pareille décision, il en dériverait pour nous une foule de difficultés dont nous ne pouvons prévoir les conséquences, si nous réussissons à leur donner de l'inquiétude. Il est probable qu'ils feroient tous leurs efforts pour conserver leur industrie ~~nationale~~ dans cette contrée, & qui par sa seule cessation réclamerait l'appui de son gouvernement, qui ne le refuseroit peut-être plus s'il pouvoit supposer qu'il fut susceptible de nous contrarier. C'est donc à éviter cette période dangereuse pour nous que doivent se concentrer tous nos efforts, afin de ne pas créer encore une rivale dangereuse, plus menaçante que la première, parce qu'il est incontestable qu'il ne faut aux Clusois qu'un peu d'argent & une bonne tête pour s'emparer de notre fabrique; que ce premier pas fait, ils marcheront à pas de géant, par cela seul qu'ils gagneront plus à mesure qu'ils perfectionneront leur travail.

Si nous sommes prudens, Cluses doit avoir son lot d'occupation, il faut que ces gens vivent, mais il faut fixer leur genre de travail dans la partie ingrate qui nous est nécessaire, pour assurer nos pacotilleurs, & que son bas prix ne nous permet pas d'exploiter avantageusement. Par leur moyen nous aurons les qualités à bas prix. En perfectionnant comme nous pouvons le faire le reste de l'horlogerie ordinaire, nous acquerrons avec le temps une juste préférence, puisque pour la même somme nous espérons de pouvoir fournir des montres d'une qualité supérieure.

En partant de ce principe, nous cravons qu'une fabrique d'ébauches, qu'on placerait dans un village du Canton, serait plus avantageusement située qu'à la ville. Dans une telle fabrique les machines sont tout, & ceux qui s'en servent ne sont que des automates, qui poussent ou retirent un levier, pour mettre l'autel en fonction ou l'arrêter & observer s'il ne se dégrade pas en travaillant. Pour les desservir il ne faut que

des

des hommes sans prétentions, & en général Genève n'en a point qui aient de venir un levier pesant. Pour cet emploi il faut des campagnards, heureux d'un pareil genre de travail, qui n'ont pas le sot orgueil de se croire déplacés en passant leur vie à faire des platines où tourner des bavillots, & surtout que leurs besoins n'exigent pas plus de quatre à quatre $\frac{1}{2}$ demi florins par jour; la ville ne peut nous les offrir & ce premier défaut d'économie joint à la répugnance de nos citadins, entraîneroit de grands frais qui concourraient éminemment à la non réussite de nos efforts, qui si ils échouaient seraient sans doute les derniers qu'on tenteroit, par le découragement qui en serait la suite.

En nous appesantissant sur la nécessité de tirer parti de Cluses, nous devons dire que nous n'entendons pas qu'il faille augmenter les branches qu'ils professent dans l'horlogerie; nous devons au contraire faire tous nos efforts & nous liguer même, pour qu'ils ne soient à jamais que des finisseurs, des remonteurs d'ébauches, des fiseurs de pignons, parce qu'avec ces parties nous pouvons remplacer chez eux, ces mouvements en blanc qu'il faut leur faire perdre, chose assez facile, puisque chacun d'eux ne fait qu'une des parties de la montre; qu'enfin l'ouvrier qui fait les pignons de 6 ne fait point ceux de 8, comme ce dernier ne fait pas non plus, ceux de 10 ou de 12 ailes. Ce système est excellent pour obtenir à bas prix, mais il ne crée pas des artistes, aussi nous voyons que c'est à Genève qu'ils viennent se perfectionner.

Nous croirions manquer notre but, si nous n'insistions pas forttement pour qu'on évite de leur apprendre les branches de l'horlogerie, qui n'ont point encore pénétré dans leurs montagnes. La cupidité & les besoins sont là pour nous contrarier. Mais il faut les museler à la favre d'une loi qui interdit à tout étranger de pouvoir s'établir dans le Canton, à moins qu'il ne puisse fournir un cautionnement de deux mille florins, & cinq-mille s'il a femme & enfants. Par ce moyen nous serons en mesure d'éviter les apprentissages qu'ils viennent faire ici & qui un peu plutôt, ou un peu plus tard nous nuiront singulièrement, si nous ne nous battons d'y porter remède, puisque le cas le moins défavorable sera d'enlever l'ouvrage à nos propres citoyens.

Si au contraire nous savons tirer parti de leur industrie, en la limitant aux pignons, remontages d'ébauches & des finissages des plus communs, nous préparons par ce fait de l'ouvrage, à toutes les autres branches de l'horlogerie, comme fiseurs de ressorts, de cadans, polisseurs, dorurs, fiseurs & polisseurs de verges, aiguilles, tailleur de fusées, de roue de rencontre, de huites de montre, & par dessus tout, nous conservons à nos vieux ouvriers des remontages dorés pour les occuper très avant dans cet âge où ils ne peuvent plus repasser.

(C. parag. 110) Nous devons ajouter en éclaircissement que ce mot estroquerie s'applique à la classe d'ouvriers Savoyards que nous occupons, ils viennent travailler à Genève, y font des dettes, exigent des avances de leurs chefs, & s'en retournent dans leurs montagnes, où ils trouvent un abri contre leurs vols, fortifiés par la législation Sarde.

(D. parag. 24)

(D. parag. 24) Un bruit sourd se fait entendre & agite singulièrement l'esprit des lieux ouvriers de la fabrique, ainsi que plusieurs personnes qu'ils influencent en soutenant que notre fâcheuse situation manufacturière, provient de l'abolition des maîtrises & des Turandes : on parle même d'adresser des réclamations au Conseil d'Etat, afin de les rétablir.

Nous profitons de cette circonstance pour émettre notre opinion à cet égard : elle ne sera pas déplacée, si comme on l'assure, des mémoires soumis au présent concours, doivent faire sentir la nécessité de les recevoir. Nous ne combattrons ce-vœu qu'avec l'expérience des peuples manufacturiers, & par les succès qu'ils ont obtenu, en suivant une route opposée : il sera facile de nous convaincre, d'après les faits que nous allons citer, si la réintroduction de ces vieux usages, est salutaire ou nuisible à notre restauration.

L'institution des maîtrises est fort ancienne. Nous croyons pouvoir la fixer au temps où l'Egypte étoit si fameuse : l'abbé Barthélémy dit dans le voyage du jeune Anacharsis, « Les Egyptiens, ou plutôt ceux qui les gouvernoient, jaloux de maintenir leur autorité ne coururent pas d'autres moyens pour réprimer l'inquiétude des esprits que de les arrêter dans leurs premiers états. De là ces loix qui dépendoient aux juristes de prendre le moindre essor & les obligeaient à copier servilement ceux qui les avaient précédé. »

On connaît que de semblables loix étoient trop l'amour propre des maîtres si souvent jaloux du succès de leurs élèves, pour qu'elles ne fussent pas scrupuleusement mises à exécution. Mais on comprend aussi, que si le même esprit les propageait ailleurs, il devoit exister une force militaire qui tôt ou tard renverseroit cette horde qu'on mettait aux progrès des arts. Comme on suit l'époque où les arts mécaniques se sont le plus développés, on sait aussi que chaque profession formoit dans chaque ville un corps particulier, qui asservissait tout individu qui voulait devenir maître, à la mériter, ou plutôt à plaître, à n'être pas en ombrage à ses dévouciers, par des moyens d'exécution ou des tâlens supérieurs.

L'esprit de corps si petit, si retréci, trouvoit de nouveaux zélateurs, chez les nouveaux initiés. On refusait la maîtrise à l'habitant d'une ville voisine, ou au jeune homme dont le talent parlait trop haut, & on l'accordait sans examen au stupide fils d'un maître, & cela par la protection due par la corporation à un confrère gradué. Nous allons ici poser une série de faits qui s'élèvent seuls & avec force contre le système qu'on veut introduire : elle suffira pour le faire rejeter.

Est-ce sans l'appui des maîtrises, sans l'inspection de Turés que Genève depuis 20 ans a pris un lustre éclatant dans la fabrication de la belle horlogerie ? que la main d'œuvre de nos ouvriers a acquis un fini, un goût qu'on était loin de soupçonner, avec le cortège des anciens maîtres ? Nos voisins nous ont arraché tantôt qu'ils ont pu mais cette émulation qui naît de l'honneur, du goût, ils n'ont pu l'atteindre : Tant que leurs machines, leur activité a trouvé un chemin ouvert, ils ont avancé à grands pas, mais devant les progrès réels, que la liberté & l'espoir de la réussite donne, ils ont vaincu leur fièvre.

Intesse & nous ont laissé l'honneur de la belle fabrication.

Ces mêmes rivaux pour nous dépasser dans l'horlogerie comtoise, se sont-ils entourés du bras des maîtrises & de l'établissement des Turandes ? Non, ils ont créé de bons principes fabricateurs, ils ont eu choisir d'excellens calibres, les meilleurs connus & ont laissé chacun libre de travailler selon ses lumières, & pour le prix qui lui convenoit.

L'établissement de Genève a pris dans cette direction une route convenable qui ayant favorisé ses lumières dans la seule partie de l'horlogerie qui lui restoit à exploiter a prouvé la vérité de ce que j'avance. Les musiques si chétives à leur naissance, ne sont-elles pas devenues par l'émulation & la liberté le domaine de quiconque avoit assez de goût & d'oreille pour dépasser son concurrent & ne sont-elles pas parfaitées ? Les petites montres qu'on ne pouvoit faire à un prix courant il y a 20 ans, n'ont-elles pas été rendues vendables sans l'influence des maîtres & Turés ? & n'ont-elles pas à elles seules occupé un tiers de nos ouvriers, depuis presque cette époque.

L'Angleterre a-t-elle admis ce système des maîtrises ? Et pourquoi sans son secours est-elle devenue la nation la plus éminemment manufacturière. La France qui depuis la révocation de l'Edit de Nantes, avoit perdu ses fabriquans, & étoit à deux doigts de sa perte, par la ruine de ses manufactures, comment s'est-elle relevée de cet abaissement innombrable ? Est-ce par la réintégration des maîtrises & des Turandes ? Non ; c'est en protégeant, en encourageant l'industrie des Citoyens, c'est par ce levier que tous les Gouvernemens possédoient qu'on crée des prodiges.

La Suisse nagièrre n'étoit qu'un peuple agricole & pastoral, entraînée par l'élan de la France ne présentait-elle pas il y a peu de temps, une nation déjà commerçante & manufacturière ? Qu'auroit fait de plus pour elle l'établissement des maîtrises & les Turandes ? Rien du tout : au contraire l'esprit de corps aurait retenu de jeunes gens dont le génie inventif marchoit sans cesse vers de nouvelles découvertes, tandis que pendant un laps de temps considérable, ses techniques ont acquis & conservé une grande réputation.

Tes moments sont passés où la servitude de la pensée, le développement des humbles combinaisons étoient presque un crime. Au lieu de ces chaînes pesantes, il faut que la respectable Société des Arts, Stimule, encourage, nos artistes, & les pousse par des récompenses, par une attention suivie de leurs progrès vers les améliorations qui nous sont nécessaires. Elle doit assurer *c'est intérêt* que se promet l'homme à talent qui consacre ses veilles aux améliorations qui tournent au profit des Arts.

C'est cet encouragement réel qui frappe le plus les artistes, parce que leur prospérité est intimement liée avec la gloire nationale qui les récompense par des priviléges lorsqu'ils mittent force de travail, créé une chose nouvelle, ou amélioré celles existantes. Il me semble que ce véhicule seroit un stimulant bien énergique qui développeroit singulièrement nos moyens de fabrication. Nous trouverions convenant que l'inventeur d'une chose utile, obtint un privilége exclusif pendant dix ans & qu'on punisse très sévèrement quiconque habitant ce Canton deviendroit un contre-facteur ou passerait

passerait dans un autre pour y porter une de nos branches d'industrie.

C'est par ce moyen sévère que l'Angleterre s'est élevée au dessus des autres nations fabriquantes, que la France dans dix ans, a lutté avantageusement avec elle & que maintenant elle rit de ses efforts superflus. Ah! Si encore nous étions les seuls possesseurs de l'horlogerie, nous réclumerions comme vous ces anciennes institutions précieuses dans ces temps reculés où Genève n'avait besoin que de lui, conservatrices, que de règlements convenables pour soutenir pour garder aussi long-temps que possible le commerce exclusif de cet article; alors nous serions aussi sévères que nos pères qui connaissant bien la valeur du trésor qui était dans leurs mains auraient voulu pourvoir le soustraire même aux regards de nos citoyens habitans des Campagnes. Mais dans la situation présente des affaires dans un moment aussi critique nous devons établir le bonheur particulier sur le bonheur général & pour en venir là, il faut tout encourager tout soutenir & mordier par toutes les voies, dans la route que l'expérience a tracée & dont le terme est couronné de succès. Quels dangers n'y auroit-il pas de remettre au jour, ces règlements tombés en désuétude qui nous redonneroient cette petite troupe de despotes qui ne font rien pour l'avancement des arts, qui au contraire mettent toute leur énergie à repousser des hommes d'intelligence par l'absurde motif qu'il ne faut pas augmenter le nombre des chefs établis afin d'éviter la concurrence.

Nous avons développé les considérations qui doivent nous faire élaguer de nos Systèmes le mode des maîtrises & des Jurandes: pour faire sentir tout l'odieux qui entraîne sur elles ces corporations, j'en veux que citer quelques traits qui les caractérisent & prouve évidemment qu'elles sont plus funestes que profitables.

Un graveur distingué vint à Genève & y apporta de Paris un goût nouveau dans lequel il excelloit: les maîtres étoient jaloux de l'avoir (on payoit alors dix écus la gravure d'une haïtte de montre) mais voulant à son tour s'établir & prospérer de ses moyens il crut devoir aspirer à l'honneur de se faire recevoir citoyen. Ses meurs étoient irréprochables, son talent parlait pour lui, & les Maîtres-jurés eux mêmes lui accordaient une bienveillance particulière. Il s'adresse au Chef & en lui demandant sa protection il lui fait part du projet qu'il a de solliciter le droit de Cité.

N'y campiez pas dit le Jure; je ferai tout au contraire pour que cela n'arie pas lieu, car vous vous établirez & enlèveriez de suite l'ouvrage de nos maîtres. Voilà l'esprit de corps; voilà un citoyen respectable & précieux à la fabrique, repoussé parmi tant de contraires à son institution. Voilà l'esquisse de leur conduite dans une occasion, mille autres se trouveroient, & seroient plus honteuses que celle-ci.

Lorsqu'on commença à faire des maîtres à répétition, elles se payoient un prix fort élevé la petite quantité d'ouvriers susceptibles de se vouer à ce travail gagnoit plus que les horlogers ordinaires: cette prime que recevoit leur travail embragéoit désagréablement les autres maîtres moins célèbres. Le corps entier s'assembla & vota une réclamation auprès du gouvernement afin qu'il lui plût d'ordonner aux répétitionnaires de cesser ce genre de travail qui déviendroit

deviendroit le tombeau de la fabrique, puisqu'il diminuait sensiblement la quantité de montres qu'on pouvoit faire. Les maîtres de boîtes, comme les plus robustes crièrent les plus fort: les réglettes nous apprennent que les Maîtres jurés déclarèrent la fabrique éteinte, si l'on souffrirait plus longtemps, qu'un seul homme put faire des pieces alors quelle il étoit obligé de travailler & mais sans discontinuer.

Si ces réclamations ne furent pas écoutées, ce n'est la faute d'aucun des opposans. il est impossible de discouter que de fréquentes observations ont prouvé que les maîtres jurés n'étoient autre chose que des humains postés pour défendre leur corps d'une trop grande affluence, que l'art par lui même n'en retroit peu au point de succès, puisque le plus petit prétexte, ou seulement l'ombre d'un prétexte de rejet faisoit exclure le prétendant à la maîtrise, si ses lumières, ses talents pouvoient dépasser ceux des anciens maîtres; mais que leur intérêt bien entendu leur faisoit aggreger de préférence celui qui ne leur étoit pas redoutable. Est-ce ainsi qu'on protège les Arts?

A Genève quand un ébéniste aspirait à la maîtrise; les patrons du corps assemblés devint un vieux bouquin qui étoit pour eux le savoir parfait de leur art, ils ouvoient l'ivre malicieusement, & la feuille qui se présentoit indiquoit au postulant, le dessin, le goût & la forme du meuble qu'il devoit faire. Toujours il tamboit sur un modèle gothique & hors de vente dont ils connaissaient la place d'avance; mais n'importe l'oracle avait prononcé & il n'y avoit pas un Demosthène pour crier il Phillipise.

C'est en conséquence de ces motifs que cette corporation ne convient nullement à Genève. Elle ne favoriseroit absument que les individus qui tout naturellement seroient compris dans la classe actuelle des maîtres. Si on consultoit les hommes qui auroient droit à cette préférence, il n'y a nul docte que la majeure partie ne vota en sa faveur: le chef d'atelier éviteroit des concurrents, les établisseurs seroient flattés d'avoir un moyen d'exclusion; mais le gouvernement qui n'entre dans aucune vue particulière doit repousser l'admission d'un plan offert dans de bonnes vues, mais qu'on n'a pas sondé en le proposant.

Ce n'est pas ici seulement qu'on tente de faire remettre les vieux priviléges. En 1805 & 1807 les corps des marchands & artistes de Paris présentèrent un mémoire à l'Empereur qui le renvoya à la chambre de commerce. Un examen sérieux en fut fait & la chambre à l'unanimité repoussa le rétablissement des anciennes corporations comme dangereuses sous divers rapports.

Le 17 Septembre 1817 un autre mémoire fut présenté au Roi. La marche du gouvernement Français vers l'ancien ordre de choses sembloit promettre que ce vieux système seroit accueilli: mais les précurseurs de ces alns furent trompés. Voici la copie littérale de la réponse de la chambre de commerce du 8 Octobre 1817 copiée dans les journaux du 17

Il est fait lecture d'une lettre imprimée adressée à la Chambre de commerce de Paris sur la nécessité de rétablir le corps des marchands & les

à communautés des arts & métiers. &c. &c.

(Voici la réponse de la Chambre) La chambre de commerce de Paris publia
n le rapport qui lui fut fait sur cette question & il ne restait aucun doute sur les énou-
n tes effets qu'on devoit attendre d'un établissement des corporations & des priviléges
n qui en résultent. Le temps & la réflexion n'ayant fait que fortifier à cet égard
n l'opinion de la Chambre ; elle croit qu'il est de son devoir de la faire connaître.
n Elle arrête à l'unanimité que l'extrait de son procès verbal sera rendu public par
n la voie de l'impression.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cet article. Peut-être est-il de trop de
prolonger-t-il inutilement notre travail ; si comme nous le cravons la masse de personnes
éclairées sent le danger de rappeler ces entraves aux progrès des Arts. Les précautions
de ce système ne doivent pas rencontrer des partisans dans une société qui ne s'occupe que de leur avancement.



